Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada........ $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I. Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

15ème Année 2-705 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi 18 mars 1925 No. 2

Bloc solide de la Saskatchewan francaise

Trois journées de bon travail dans l'entente et l'union parfaite—M. Raymond Denis est élu président de l'A. C. F. C. et des Commissaires— M. Morrier décoré par le Pape— L'hommage de la Saskatchewan à ses chefs.

Première séance des commissaires

Mardi matin, le 10 mars, s'ouvrait à la salle Ste-Marie de Régina, la *quatrième* convention des Commissaires d'Ecole franco-canadiens de la Saskatchewan, qui allait se continuer le lendemain par la neuvième convention de l'A.C.F.C.

C'est dans cette même salle que s'étaient réunis pour la première fois, en février 1919, nos vaillants commissaires franco-canadiens. Ils avaient résolu alors de se séparer de la School Trustees Association à la suite de l'explosion de fanatisme manifestée par celle-ci à sa fameuse convention de Saskatoon l'année précédente.

Cette première convention avait fait époque dans les annales de la vie française en Saskatchewan. Celle de cette année n'a pas été moins importante et par la masse des délégués venus en nombre imposant de toutes les parties de la province, et par le très vif intérêt qui en a marqué chacune des séances, et par l'harmonie parfaite des esprits et des coeurs qui en a été le trait caractéristique.

La première journée de la convention conjointe de nos organisations nationales était réservée aux commissaires d'école et à l'Association Interprovinciale, tandis que les travaux proprement dits de l'A. C.F.C. allaient commencer le lendemain et se poursuivre après diverses discussions par l'adoption de modifications considérables à l'ancienne constitution de l'A.C.F.C. et par l'adoption d'une constitution nouvellement élaborée pour l'Association des commissaires.

Le programme qui semblait peu chargé n'en a pas moins rempli les séances des trois journées sans que l'intérêt languissé un instant. De bonne heure le matin jusqu'à une heure avancée de la nuit, ce fut toujours le même feu roulant d'activité, la même passion au travail, la même courtoisie dans les discussions, la même entente, la même volonté franche, ferme et droite de ne rechercher que le bien.

L'union parfaite

On sentait que cette convention qui avait été préparée dans la prière et qui allait s'ouvrir par le spectacle impressionnant de la prière à genoux faite par Mgr. l'archevêque de Régina et toute l'assistance allait être la plus belle convention et la plus fructueuse que nous ayions encore eue.

On sentait que le démon de la discorde qui reste toujours l'ennemi le plus redoutable des forces catholiques, avait été éloigné à tout jamais de cette enceinte par les prières de toute la race. Toute la puissance de celui-ci, avec la permission de Dieu, se bornait à avoir déchaîné les éléments dans une des plus violentes tempêtes de l'hiver et un froid des plus rigoureux. Mais ceci ne fit que mieux ressortir le courage et l'esprit de sacrifice des délégués qui vinrent plus nombreux que jamais du nord comme du sud, de l'est comme de l'ouest de la province, par un temps affreux.

Dès les premières séances on sentait que les sacrifices et les prières de ceux qui étaient venus, comme de ceux qui n'avaient pu venir, allaient cimenter tous les coeurs et donner une fois de plus le beau spectacle de la Saskatchewan française unie en un bloc solide et prête à l'action sous la direction de ses chefs, ceux-ci donnant eux-mêmes d'héroïques exemples d'abnégation et de fidélité au devoir.

Si jamais au cours des dernières années le découragement avait pu envahir l'âme de la race, on sentait bien qu'elle se retrouvait aujourd'hui plus vaillante que jamais et prête à tous les sacrifices.

Dieu en soit loué et remercié!

Inscription des délégués

L'inscription des délégués sous les soins de M. J. S. Casgrain, de Prince-Albert, et de M. Jules Gobart, de Debden, n'était pas encore terminée lorsque s'ouvrit la première séance à 10.30 h. Nous donnons plus loin une liste des noms que nous avons pu nous procurer mais qui reste fort incomplète car certains feuillets ont été malheureusement égarés et nous en faisons toutes nos excuses à ceux dont les noms nous manquent. Cette liste partielle donne une assez bonne idée de l'assistance.

Le nombre des délégués qui ont pris part à la convention conjointe est d'environ 300. A toutes les séances, la grande et belle salle Ste-Marie s'est trouvée remplie.

OFFICIERS de nos organisations Nationales élus à la Convention.

COMITE EXECUTIF DE L'A. C. F. C.

PRESIDENT: M. Raymond Denis,—Vonda.

1er VICE-PRESIDENT: M. Arthur Marcotte, Ponteix.

2e VICE-PRESIDENT: Dr Laurent Roy, Régina.

SECRETAIRE GENERAL: M. J. E. Morrier, Prince-Albert.

TRESORIER GENERAL: Mgr J. H. Brodeur, Prince-Albert.

L'AUMONIER GENERAL est Mgr Z.-H. Marois, V.G., Régina.

Font aussi partie du Comité Exécutif l'A. C. F. C., le président de l'Association des Commissaires, le "Directeur du Patriote de l'Ouest", le ou les visiteurs d'écoles.

COMITE EXECUTIF DE L'ASSOCIATION DES COMMISSAIRES

PRESIDENT: M. Raymond Denis, Vonda.

VICE- PRESIDENTS: M. l'abbé H. Kugener, Radville; D. Gratton, Ponteix.

DIRECTEURS: R. P. Fallourd, St-Hubert; J. S. Casgrain, Prince-Albert; Dr. Maurice Gravel, Gravelbourg; A. de Margerie, Prud'homme; Paul Bourdy, Laflèche; J. A. Motut, Hoey.

Font aussi partie du Comité Exécutif le président de l'Association des commissaires, le directeur du "Patriote de l'Ouest" le ou les visiteurs d'écoles.

POUR L'ASSOCIATION INTER PROVINCIALE

PRESIDENT: J. E. Morrier.

VICE-PRESIDENT: R. P. A.-F. Auclair, O. M. I.

SECRETAIRE, Raymond Denis.

DIRECTEURS: Mgr Marois; M. l'inspecteur R. Gagné; M. D. Gratton et les autres directeurs de l'ancien bureau.

NOTRE COMPTE RENDU DE LA CONVENTION ET LES EVENEMENTS DE LA SEMAINE

Nous avons dû mettre tout de côté cette semaine pour ouvrir nos colonnes toutes grandes au compte rendu de la Convention que nous avons voulu faire aussi complet que possible malgré le peu de temps à notre disposition.

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les principaux événements de la semaine, notamment un débat soulevé à la Chambre de Toronto par M. Aurélien Bélanger sur les écoles bilingues, l'annonce d'un nouveau voyage de Liaison Française pour le mois de juillet prochain, la remise de la croix de la Légion d'Honneur à Mgr Grouard, d'importantes déclarations des cardinaux et évêques de France, etc., etc.

Disons en passant qu'il y eut plus que le nombre suffisant de billets de chemin de fer pour obtenir le retour à moitié prix.

On remarquait la présence de plusieurs dames et d'un bon nombre d'institutrices qui ont suivi toute la Convention avec un intérêt soutenu. Entre autres, Mme Dumélié, de Plessis, au sud de Laflèche, dont le dévouement aux oeuvres nationales est bien connu et qui dût faire 20 milles en voiture dans la tempête pour venir prendre son train, et Madame Chaland, secrétaire de l'école Lavigne, près de Vawn, qui lutte courageusement dans son district pour maintenir l'enseignement du français dans son école. L'une et l'autre n'ont pas manqué une seule séance. M. et Mme Dr Langlois avaient fait aussi 40 milles en voiture pour prendre le train.

Sociétés soeurs

L'Association d'Education du Manitoba avait délégué l'un des membres de son Comité Exécutif, M. Donatien Frémont, directeur de la *"Liberté"*, qui nous a donné à la séance du soir un magnifique aperçu des activités de cette association. On lira avec plaisir les discours de M. Frémont que nous reproduirons plus tard.

Nos compatriotes de l'Alberta s'étaient fait représenter par M. Landas Joly, député provincial de St-Paul-des-Métis, mais malheureusement la tempête a bloqué son train entre St-Paul et Edmonton et il a dû renoncer au voyage s'en excusant à la Convention par télégramme.

L'Association d'Education de l'Ontario avait aussi adressé un télégramme de son secrétaire général exprimant son regret de ne pouvoir envoyer un représentant. Cependant, M. l'abbé Ménard qui avait été mêlé aux luttes de l'Ontario, nous proposa en modèle plusieurs points du mécanisme d'organisation de cette vaillante association, qui furent jugés très utiles.

A la dernière séance M. McKinnon, principal officier des Knights of Columbus de Régina, présenta les hommages et les meilleurs voeux des catholiques de langue anglaise à la Convention des Franco-canadiens.

(Suite à la page 2)

M. RAYMOND DENIS,

Président de l'A. C. F. C. et de l'Association des Commissaires

MGR MAROIS, P.D.,V.G.

Aumônier général de l'A. C. F. C.

M. LE COMMANDEUR J. E. MORRIER.

Secrétaire général de l'A. C. F. C. et chef de secrétariat de nos Associations.

Après la Convention

La Convention conjointe de nos organisations nationales a remporté le succès le plus complet.

Nos organisations sortent de cette convention fortifiées et rajeunies.

Nous étions à un tournant difficile de notre histoire. D'un côté l'apathie, plus apparente que réelle; de l'autre une certaine lassitude, peut-être certaines tentations de découragement chez nos chefs. La Convention a dissipé tous ces nuages.

Les délégués à la Convention sont venus plus nombreux que jamais. Ils ont travaillé ferme pendant trois jours dans l'union et l'harmonie la plus parfaite.

De nouveaux mécanismes d'action ont été créés qui annoncent de féconds lendemains; notamment un secrétariat général de nos associations et la division de la province en groupes régionaux en vue d'une action intense pour le développement de toutes les oeuvres et la participation de toutes les bonnes volontés.

C'est la plus belle et la plus fructueuse convention que nous ayons eue depuis quinze ans.

La Saskatchewan française reste le bloc solide et infrangible qu'elle a toujours été.

Franco-Canadiens, en avant pour Dieu et la patrie!

A.-F. AUCLAIR, O.M.I.

Séance de l'Ass. Interprovinciale

Mgr l'évêque de Prince-Albert qui devait adresser la parole à la séance de mardi soir n'étant pas encore arrivé, on procéda à la séance de l'Association Interprovinciale que le R. P. Auclair fut appelé à présider, à sa grande surprise, en qualité de vice-président.

"J'avais complètement oublié, dit-il, que j'ai l'honneur d'être vice-président de l'Association Interprovinciale. Pourtant, si cet oubli n'est pas beaucoup à mon honneur, je dois vous dire cependant que je n'ai pas oublié tout le bien qu'a fait cette association depuis huit ans, qu'elle s'est imposée la lourde tâche de travailler au recrutement de nos instituteurs, je n'ai pas oublié surtout que celui qui en a été constamment l'âme dirigeante c'est votre président de l'Association des commissaires, M. Raymond Denis, auquel nous devons tous la plus vive reconnaissance. En entendant cet après-midi la lecture du rapport du Comité Exécutif de votre Association il y a un passage que je n'aurais pas accepté sans protestation, c'est celui qui laisse entendre que M. Denis a l'intention de se retirer du champ d'action de nos associations.

Le R. P. Auclair fit alors un éloge vibrant du magnifique travail que M. Denis accomplit parmi nous, depuis dix ans, avec une intelligence, une énergie et un dévouement que l'on ne rencontre que rarement à ce degré en notre province ou en toute autre province du Canada. Nous devons être fiers de nos hommes d'action et nous devons les entourer d'assez de confiance et de reconnaissance pour ne jamais les laisser partir.

Toute l'assemblée éclata en applaudissements prolongés devant ce témoignage public d'estime qui répondait à ses propres sentiments et lorsque M. Denis, très ému, se leva pour répondre à cet appel direct, ce fut une longue ovation. Il eut beau faire valoir toutes les bonnes raisons qu'il avait de prendre sa retraite après dix années de lutte, l'assistance lui fit violence par la spontanéité et la chaleur de sa sympathie et enfin remporta la victoire, lorsque M. Denis consentit finalement à rester au service de ses compatriotes dans la mesure où le lui permettront ses nombreuses occupations.

Une autre victoire

Disons ici tout de suite qu'une scène assez semblable se produisit au dernier jour de la convention lorsque le dévoué trésorier de l'A. C. F. C., Mgr Brodeur refusa d'abord de se laisser de nouveau porter candidat à ce poste d'honneur et de responsabilité. Là encore, l'unanimité de l'assemblée, offrant le plus éloquent témoignage de profonde estime, finit par vaincre toutes les résistances.

Heureuses les associations qui possèdent de tels chefs qui savent se sacrifier et se dévouer jusqu'au bout! Ce sont de nobles et belles victoires.

Fin de la première journée

Après lecture du rapport de l'Exécutif de l'Association Interprovinciale que nous reproduirons *in extenso* dans un prochain numéro, la séance se termina comme avait commencé cette première et importante journée de Convention: toute l'assemblée se mit à genoux pour recevoir la bénédiction de Mgr l'archevêque, et les congressistes se dispersèrent au chant de "O Canada!"

M. LE COMMANDEUR J. E. MORRIER

L'une des grandes joies de la Convention fut celle que nous apporta mercredi soir, Mgr l'évêque de Prince-Albert, en annonçant que Sa Sainteté Pie XI accordait la décoration de Commandeur Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand à M. J. E. Morrier, en reconnaissance de ses services à la tête de nos oeuvres nationales et particulièrement à la présidence de la Bonne Presse.

C'est un grand honneur qui rejaillit sur tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

Comme tous les hommes de haute valeur et de parfait dévouement, M. Morrier est un modeste qui a toujours fui les honneurs. C'est ce qui rehausse d'autant plus son mérite.

Tous les Franco-Canadiens de cette province sans en excepter un seul se réjouissent de l'honneur qui lui est si dignement conféré, et cette joie est partagée par tous ceux en dehors de la province qui ont eu l'avantage de le connaître.

Au nom de tous, comme en son nom personnel et à plus d'un titre, le "Patriote" offre à M. le Commandeur Morrier ses plus cordiales félicitations.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Joseph-Eldège Morrier, fils de Norbert Morrier de Saint-Hilaire, Cté. de Rouville, et de Catherine Délorme, Montréal, naquit à Montréal (Paroisse de Ste-Cunégonde) le 29 août, 1874. Fit un cours commercial chez les Frères des Ecoles Chrétiennes à Montréal. Etudia le génie civil alors qu'il était à l'emploi du Ministère de l'Intérieur à Ottawa et se fit recevoir Arpenteur Fédéral en 1907 et Arpenteur Provincial pour la Saskatchewan en 1911.

En 1908, il fut chargé par Edouard Deville, alors Arpenteur Général pour le Ministère de l'Intérieur, de faire le relevé du port de Fort Churchill et de plusieurs autres travaux importants dans les provinces de l'Ouest de 1909 à 1911. Laissa le ministère en 1911 pour se fixer à Prince-Albert où il exerce depuis sa profession d'arpenteur géomètre.

En octobre 1906, il épousait, à New-York, Madame Arthur Arcand (née Emma Gravel). Cette dernière était alors très avantageusement connue dans les cercles musicaux de la capitale.

Membre du Conseil d'Education pour la Saskatchewan depuis huit ans, président de la compagnie "La Bonne Presse Limitée" depuis dix ans, président à trois reprises de l'A. C. F. C.

Nommé Commandeur Chevalier de Saint-Grégoire le Grand par Sa Sainteté Pie XI, le 11 mars 1925.

Chef du Secrétariat des Associations Nationales.

Mgr Mathieu et Mgr Prud'homme encouragent la Convention de leur présence et de leur parole — Excellents travaux et intéressantes discussions— Nombreux délégués—M. Frémont représente l'Association du Manitoba.

Première séance de l'A. C. F. C.

Mercredi matin, le 11 mars 1925, à 9h., s'ouvrait par la célébration de la Sainte messe la 9ème convention de l'Association catholique des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

A 10.15h, les congressistes étaient tous réunis à la vaste salle Ste-Marie, où chacun s'empressait de faire remise aux préposés de ses lettres de créances.

M. J. E. Morrier, président de l'A. C. F. C. inaugura ensuite les travaux de la convention par la lecture d'un télégramme de la chambre de commerce de North-Battleford, demandant à l'Association de tenir dans cette ville sa prochaine convention, et par celle d'une lettre de M. Turcot, professeur à l'Ecole Normale de Saskatoon, actuellement en séjour d'étude à Paris, dans laquelle il faisait des voeux pour le succès de ces assises solennelles des Franco-canadiens de la Saskatchewan.

DISCOURS DE M. MORRIER

Messeigneurs, Messieurs,

C'est avec plaisir que nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue à la neuvième convention de l'Association Catholique Franco-Canadienne.

A notre illustre archevêque, Mgr Mathieu, aussi bien qu'à notre évêque vénéré, Mgr Prud'homme, nos plus chaleureux remerciements pour l'honneur de leur présence. Nos chefs religieux sont toujours aux avant-postes, quand il s'agit de patriotisme. C'est avec la plus grande attention et le plus profond respect, Messeigneurs, que nous écouterons et que nous suivrons les conseils que vous daignerez bien nous adresser, convaincus qu'ils nous seront dictés par votre paternelle affection et votre grande expérience. Merci également aux délégués d'être venus en aussi grand nombre. Merci aussi à tous ceux qui ont collaborée à la préparation de cette convention afin d'en assurer le succès.

Depuis notre dernière convention, tenue à Prince-Albert en février 1923, notre Association a continué de vivre tant bien que mal. Les cercles locaux ont donné peu de signe d'activité et nous sommes portés à attribuer ce manque d'action à une lacune de notre organisme. Ce désintéressement n'a rien de nouveau, depuis plusieurs années déjà nous constations beaucoup d'apathie chez nos gens. Nous avons tenté dans le passé de combattre cette indolence, avec l'aide d'un organisateur. Il y eut par la suite amélioration, mais les ressources de l'association ne nous ayant pas permis de maintenir ce service bien longtemps, elle fut de courte durée. Toujours avec le même objet en vue, une proposition fut présentée à la dernière convention et renvoyée au Comité Exécutif pour étude et décision. Cette question a été étudiée avec soin dans une assemblée conjointe du Comité Fédéral et du Comité Exécutif et un Comité de Législation a été chargé de préparer et de soumettre à votre approbation, une série d'amendements à la Constitution. C'est certainement le problème le plus important que vous serez appelés à résoudre au cours de cette convention.

Il s'agit non seulement de faire circuler plus de vie dans les cercles, mais d'assurer l'existence de l'association elle-même. Il faut de toute nécessité nous prémunir contre l'apathie et l'égoïsme, ennemis plus à craindre que la persécution déclarée.

La situation scolaire s'est sensiblement améliorée, et nous sommes heureux de vous annoncer que les démarches, commencées par les délégués que vous aviez nommés à cet effet lors de la convention de 1923, et poursuivies par l'Exécutif auprès du Ministre de l'Education, en vue de faire modifier les règlements concernant les conditions faites aux instituteurs venant de la province de Québec, et l'adoption d'un programme officiel pour l'enseignement du français dans nos écoles primaires, ont produit de bons résultats. Il faut bien avouer que les pourparlers furent quelquefois d'une lenteur décourageante, mais grâce à la persévérance de vos représentants, généreusement appuyés par les sages conseils et l'aide puissante de nos chefs religieux, nous avons enfin réussi à faire reconnaître au Gouvernement, l'exactitude et la justice de nos légitimes et raisonnables demandes.

Trois inspecteurs catholiques, dont un de langue française, ont également été nommés au cours de ces derniers mois. Nous n'avons pas atteint évidemment la proportion d'inspecteurs catholiques en rapport notre nombre, mais c'est tout de même un acte de bonne volonté et un commencement de justice dont nous devons tenir compte au Gouvernement.

En décembre dernier avait lieu lieu la bénédiction d'une aile au Collège Mathieu, en même temps qu'on célébrait le treizième anniversaire de la consécration épiscopale de son fondateur. Nous sommes persuadés que rien ne pouvait plaire davantage à Sa Grandeur que cette expansion de son oeuvre de prédilection. Puisqu'il pousse des ailes à notre collège, c'est assurément un signe qu'il progresse, cependant, je me suis laissé dire qu'il peut encore recevoir un bon nombre d'élèves. A nous de lui confier nos fils et de l'aider dans le recrutement de nouveaux sujets dans nos paroisses respectives. Nos enfants recevront dans cette excellente maison, l'enseignement et l'entraînement nécessaire à la formation des chefs de demain. Avec le concours des coeurs et des bonnes volontés, le succès du collège grandira ainsi que le prestige de notre groupe en Saskatchewan.

Une autre question, non moins importante que la précédente, sera portée à votre bienveillante attention au cours de la convention. Je fais ici allusion à la Presse Catholique et plus particulièrement à l'organe de notre Association, le vaillant et courageux **Patriote de l'Ouest**. L'avenir du collège aussi bien que celui de toutes nos oeuvres nationales, dépend de la diffusion de notre journal. Il suffit pour s'en convaincre de vous citer cette réponse de Pie X au directeur de "La Croix" de Limoges, en France:

"En vain vous bâtiriez des "églises, vous fonderiez des é-"coles, toutes vos bonnes oeu-"vres, tous vos efforts seront "détruits si vous ne savez ma-"nier en même temps l'arme "défensive et offensive de la "Presse catholique.

Nos évêques comprennent si bien toute l'importance de la Presse Catholique, qu'ils ne laissent passer aucune occasion de stimuler notre zèle et faire pénétrer le journal franchement catholique dans tous les foyers de leur diocèse respectif. Mgr Prud'homme a généreusement donné un prêtre propagandiste pour le Patriote et, non content de cette largesse, il a voulu lui-même nous indiquer comment nous pouvons tous aider cette oeuvre. Répétant le geste de Pie X alors qu'il était patriarche de Venise, il vient de parcourir l'Est du Canada et des Etats-Unis, sollicitant des abonnements pour le journal. Honneur à nos évêques qui nous donnent de si pratiques exemples.

Un des orateurs au programme nous parlera des relations qui doivent exister entre l'A. C. F. C. et les Commissaires d'écoles. Etant donné que le but de notre Association est "L'union des Franco-Canadiens en dehors des partis politiques pour la défense des intérêts religieux et nationaux"— et que le devoir des commissaires est de veiller à l'administration générale de l'école, à l'éducation et à l'instruction des enfants qui la fréquentent, toujours en tenant compte de nos droits en ce qui concerne l'enseignement religieux et français, il est évident et nécessaire que ces rapports soient très intimes et toujours cordiaux. Nous invitons donc tous les délégués à écouter attentivement les observations que l'orateur ne s'aurait manquer de faire, concernant cette très importante question.

Pour l'étude et la solution de ces diverses questions, nous faisons appel à l'intelligence de chacun des délégués et nous prions la divine Providence de guider et de bénir nos délibérations.

M. le président profita du silence qui suivit les vifs applaudissements, par lesquels fut salué son discours-programme, pour inviter les congressistes à ne pas manquer la séance du soir à laquelle deux ministres provinciaux devaient prendre

(Suite à la page 3)

Séance de mardi matin

(Suite de la page 1)

Représentants de journaux

Aux trois journées de la Convention, le *Patriote de l'Ouest*, la *Liberté*, de Winnipeg, et le *Devoir*, de Montréal, étaient représentés. Le *Patriote*, par son directeur et par le R. P. Langlois, O.M.I.; la *Liberté*, par son directeur, M. Donatien Frémont; le *Devoir*, par M. Lucien Provencher.

Le *Leader*, de Régina, et le *Star* de Saskatoon ont aussi publié de brefs compte-rendus.

Nouvelle constitution et nouveau mécanisme d'action

L'Association des commissaires avait préparé un projet de constitution qui fut discuté article par article et adopté à la séance de jeudi après-midi.

On y remarque un soin tout particulier de faire concorder et d'harmoniser les activités de cette association avec l'A.C.F.C. et l'Association Interprovinciale tout en conservant à chaque association son autonomie. C'est ainsi que les Conventions devront être conjointes autant que possible, que les présidents de ces associations feront partie du comité exécutif de l'une et de l'autre association ainsi que les visiteurs d'écoles et le directeur du *Patriote de l'Ouest*, organe officiel de nos organisations nationales. L'A.C.F.C. de son côté a adopté le même dispositif.

Secrétariat général

L'A.C.F.C. se trouve renforcé par la création d'un secrétariat général des trois associations sous le même titulaire, qui sera M. le commandeur J.-E. Morrier, ancien président, dont le dévouement et la compétence sont universellement appréciés.

Une autre disposition importante de la constitution de l'A.C.F.C., telle que modifiée, est la suppression de la cotisation individuelle de $1. par membre qui est remplacée par une contribution volontaire de chaque groupe, lequel est constitué en comité paroissial et comprend tous les catholiques de langue française de ce groupe.

Conventions régionales

Une convention générale doit se tenir tous les deux ans, et il y aura une convention régionale chaque année dans chacun des douze districts qui partageront la province. Ces districts seront représentés sur le comité fédéral par leur chef respectif. Ceux-ci seront choisis pour la première année par le Comité Exécutif et plus tard sans doute à l'élection ou recommandation des comités paroissiaux.

Le nouveau comité exécutif s'est déjà mis à l'oeuvre au lendemain de la convention pour l'organisation de ces districts et le travail est déjà commencé pour le sud de la province. On se propose d'organiser une fête générale pour le 24 juin, fête de la St-Jean-Baptiste. Ce sera comme 10 ou 12 petites conventions simultanées ayant pour but de réveiller les gens et de créer quelques ressources.

C'est tout de suite un excellent prolongement de la convention générale qui s'annonce pour cette année.

Rapports financiers

Le rapport financier de chaque association accuse un modeste surplus bien qu'il n'y ait pas eu d'appel fait depuis assez longtemps.

Il est étonnant qu'on soit parvenu quand même à faire autant de travail avec si peu de ressources, mais tous les congressistes sont convaincus que la création de nouvelles ressources s'impose et que les Franco-canadiens de la Saskatchewan ne doivent pas rester en arrière des autres groupes lorsqu'il s'agit de soutenir nos oeuvres nationales. Le sentiment unanime de la convention sur ce point s'est manifesté clairement à plusieurs reprises. Deux congressistes en ont donné tout de suite une preuve tangible en offrant spontanément une généreuse contribution pour couvrir les frais de la publication en brochure de l'un des travaux de la Convention, la remarquable étude de M. l'abbé Erny sur le but de l'A.C.F.C. que nous reproduirons ici plus tard.

Ouverture de la Convention des Commissaires

Revenons maintenant à l'ouverture de la Convention des Commissaires.

A 10 h. 30, tous les délégués sont dans la salle. M. Raymond Denis préside. Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Régina et son dévoué vicaire général nous honorent de leur présence.

MGR MAROIS

En quelques paroles très appropriées, Mgr Marois souhaite la bienvenue aux délégués.

Il salue Mgr l'archevêque toujours si dévoué à toutes nos causes et Mgr l'évêque de Prince-Albert qui doit arriver le soir même de sa tournée de propagande dans l'Est en faveur du *Patriote*. Cependant un retard à Chicago empêchera Mgr Prud'homme d'arriver ce même jour, mais il sera avec nous pour la séance de mercredi soir.

Il présente les hommages respectueux de tous à nos vénérés chefs religieux et l'expression de leur entière soumission et de leur profond attachement.

Il salue les représentants des sociétés soeurs et ceux qui sans être de descendance française sont de coeur avec nous, comme le bon Père Boening, curé de la paroisse de Ste-Marie, qui nous fait la grande générosité de nous servir de sa belle salle paroissiale.

Il salue les présidents de nos deux associations qui se sont imposés le lourd travail de la préparation de ce congrès, ainsi que le *Patriote de l'Ouest*, dont l'appel a été si bien entendu, comme le témoigne le nombre si considérable de délégués qui sont venus à la convention.

Nous vivrons ensemble, dit-il, trois jours des plus heureux, ne formant qu'un coeur et qu'une âme" et il demande à Mgr l'archevêque d'attirer les bénédictions du ciel sur nos délibérations.

La prière

Alors, à la demande de M. le président, tous les congressistes se mettent à genoux et Mgr l'archevêque s'agenouillant aussi avec eux récite une fervente prière.

M. le président remercie Mgr Marois pour ses bonnes paroles qui nous sont d'autant plus sensibles que nous connaissons et apprécions tous le travail et l'énergie qu'il a mis au service de cette cause, jusqu'à lui sacrifier sa santé. Puis il demande à Mgr Mathieu de vouloir bien nous adresser la parole.

MGR MATHIEU

On m'a remercié, dit Sa Grandeur, pour être venu parmi vous. Soyez bien assurés que tout le plaisir est de mon côté.

Je veux vous remercier et vous féliciter à mon tour parce que vous vous intéressez à l'éducation des enfants. C'est une oeuvre de première importance que vous accomplissez et Dieu vous en récompensera.

Il faut savoir profiter de tout ce que la loi nous donne pour faire enseigner le français aux enfants. Et qui mieux que les commissaires et les curés de chaque paroisse peuvent voir à ce que cette langue soit enseignée? Il y a entre la foi et la langue un tel lien que si celle-ci est négligée, c'est la religion qui en souffre.

Au nom du bon Dieu je vous demande donc que cet enseignement du français soit donné dans toutes nos écoles où la chose est possible.

Il faut faire comprendre à ceux qui nous entourent que nous ne sommes pas des étrangers dans ce pays, que nous sommes chez nous ici. Il faut les éclairer et dissiper leurs préjugés.

Au nom de l'Eglise je vous demande donc de travailler à ce que vos enfants gardent leur langue, et ce sera pour le plus grand bien de l'Eglise et du pays. Que Dieu vous éclaire et qu'il bénisse votre travail.

M. le président remercie du fond du coeur Monseigneur l'archevêque et adresse ensuite la parole aux délégués à peu près dans les termes suivants, en faisant d'abord un bref résumé des raisons qui décidèrent la fondation de l'Association des commissaires, le rôle qu'elle doit remplir, les devoirs qui lui incombent.

DISCOURS DE M. RAYMOND DENIS

Je tiens à vous remercier, vous tous qui avez quitté vos occupations et la tranquillité de vos foyers pour venir ici, étudier en commun les problèmes qui vous intéressent, et qui intéressent toute la race.

Lorsque au lointain printemps de 1918 quelques-uns de vos chefs se réunissaient pour jeter les bases de votre organisation, ils éprouvaient, je ne vous le cacherai pas, une certaine inquiétude.

Une entreprise hardie

Pouvait-on espérer que nos jeunes gens s'intéresseraient assez aux questions scolaires pour s'imposer un sacrifice financier encore assez considérable? Les districts scolaires se feraient-ils en assez grand nombre représenter aux Conventions? D'autre part, cette organisation n'allait-elle pas soulever de nouveaux préjugés, et réaliser contre nous sur ces questions d'école, l'union de tous nos adversaires? Et enfin cette même organisation si nécessaire n'allait-elle pas peut-être diviser nos forces; et causer quelques frictions entre elle et l'A. C. F. C., qui dans le temps, vivait d'une vie très active.

A chaque question nous ne pouvions répondre que par des points d'interrogation. Et cependant nous savions que nous n'avions rien à gagner en restant affiliés à la Sask. School Trustee Association, comme nous savions qu'il était urgent de grouper nos commissaires d'écoles pour leur donner conscience de leur force; autant que pour mieux les pénétrer de l'importance de leurs devoirs, et de leur tâche de défenseurs de la langue française dans les écoles.

Il fallait tenter une expérience, et le temps seul pouvait répondre aux craintes et aux inquiétudes exprimées. Ce fut alors qu'il fut décidé de convoquer la première convention des commisaires d'écoles franco-canadiens. La ville choisie fut Régina, parce que plus centrale.

La première Convention

C'était une entreprise hardie que de tenter une convention alors que nous étions encore en pleine crise et que les orangistes faisaient encore retentir toute la province de leurs appels aux préjugés et au fanatisme. La responsabilité des organisateurs était grande. Cette convention pouvait être un fiasco, et il pouvait s'y dire des choses dangereuses, dans un temps où la moindre faiblesse, la moindre imprudence pouvait nous être fatale. Aussi, je puis vous assurer que nous n'essayâmes pas de faire beaucoup de tapage, aucune personnalité marquante n'y participait, et je me vois encore avec le bon Père Auclair guettant avec angoisse l'arrivée des trains, comptant les délégués qui arrivaient, supputant nos chances de succès. Mais déjà ce succès apparaissait comme certain. Nous voyions tour à tour arriver d'importantes délégation d'Arborfield dont nous craignions l'absence à cause de la trop grande distance à parcourir; de St-Brieux, qui n'avait pas coutume d'être représenté à toutes nos manifestations nationales: de St-Hyppolite, dont les trains correspondaient si mal, qu'il avait fallu que les délégués fassent de 35 à 40 milles pour rejoindre le train; de Debden et de Shell River, à l'extrême nord; pendant que les régions du sud et du centre plus rapprochées, envoyaient de magnifiques contingents.

C'était un triomphe, et à l'ouverture de la Convention, de cette Convention qui avait suscité tant de craintes, près de 250 délégués de nos écoles étaient réunis dans la salle.

Les autres Conventions

La preuve était faite que nous pouvions compter sur le patriotisme et sur le dévouement de nos gens pour assurer le succès de nos congrès. Cette preuve ne s'est pas démentie depuis, et si nous étions moins nombreux à Gravelbourg, en 1920, et à Prince-Albert, en 1923, c'est parce que la lutte était moins vive, les esprits moins passionnés, les temps moins inquiétants.

Il est regrettable certes, que quelques districts, souvent les mêmes, n'aient pas l'énergie nécessaire pour se faire représenter à ces conventions. Ils sont de coeur avec nous, nous le savons; ils suivront sans hésiter les directions données, mais leur abstention pourrait être mal interprétée et par nos adversaires et par nous-mêmes.

Mais, quoiqu'il en soit, ces défections coupables en elles-mêmes sont rares: et la première de nos craintes, celle de ne pouvoir réunir nos gens, n'était pas fondée, puisqu'au bout de 6 ans, dans un calme absolu, sans excitation, presque sans préparation, vous vous trouvez réunis ici, en nombre plus grand que vous ne l'étiez à Prince-Albert, il y a deux ans. *Par l'énergie et la prudence nous avions dissipé les préjugés.*

Quant aux préjugés que nous craignions de soulever, l'expérience a montré que cette deuxième crainte n'était pas plus fondée que la première. Certes, nous nous trouvions dans une situation délicate à Régina, en 1919. C'était quelques mois à peine après les amendements à la loi scolaire, l'opinion publique qui avait été surchauffée par nos adversaires était à peine calmée. Comment allait-elle accueillir cet essai d'organisation.? Il n'aurait pas fallu de notre part des déclarations bien compromettantes pour rallumer l'incendie. Mais nos commissaires montrèrent que s'ils savaient se défendre avec énergie, ils savaient aussi apporter la prudence nécessaire. Les journaux anglais de la capitale envoyèrent des représentant pour tenir leurs lecteurs au courant de nos délibérations: ils reproduisirent nos résolutions, et dans leurs appréciations, ces correspondants déclaraient que notre convention avait été pleine de dignité et que les discussions avaient été beaucoup plus au point, et plus calmes que certaines conventions précédentes tenues par d'autres commissaires d'écoles. Loin de développer les préjugés, notre Convention n'avait servi qu'à en détruire; et à établir que somme toute, nous étions des hommes intelligents, ne demandant que des choses raisonnables.

Depuis, aucune de nos conventions n'a donné lieu à des difficultés quelconques; et je suis sûr que celle d'aujourd'hui sera aussi énergique, mais ausi, tout aussi calme et tout ausi pondérée que ses devancières.

Le fanatisme est en baisse

L'un des résultats acquis, et peut-être l'un des plus importants c'est d'avoir enlevé à la Sask. School Trustees Ass., l'une de ces raisons d'exister. Nous avons lutté dans cette convention même en 1917. Dans le temps, nous en faisions tous partie, et le résultat, c'est qu'en 1918, plus de 3000 délégués se pressaient dans la salle trop petite de Saskatoon; et lançaient à travers la province, la fameuse campagne dont le souvenir est toujours présent à nos mémoires. Il n'y a pas de doute que si chaque année nous avions continué à assister aux conventions de la Sask. School Trustees, à y apporter là nos arguments, à créer un atmosphère de lutte; les conventions de cette association auraient continué à réunir des milliers de délégués, et à entretenir à travers la province l'agitation scolaire, tant il est vrai qu'un atmosphère de luttes enflamme toujours les esprits et les entraine bien plus loin qu'ils ne consentiraient à aller en temps ordinaire. Tandis qu'en laissant nos adversaires tout seuls, la question arrive petit à petit à perdre son actualité; elle devient de moins en moins passionnante parce qu'enfin ce n'est pas très intéressant de se chicaner sans que personne ne vienne donner la réplique, et le résultat c'est que de 3000 délégués, les conventions de la Sask. School Trustee Ass. sont tombées à 1800, puis à 1200, puis à 700, et que les journaux qui dans le temps remplissaient des pages et des pages avec le compte-rendu de ces conventions, n'y consacrent plus aujourd'hui que quelques rares colonnes.

Notre association a donc non seulement servi à nous grouper, mais encore elle a contribué dans une large mesure à pacifier les esprits, en évitant tout danger de polémique.

Parfaite entente avec l'A. C. F. C.

Une troisième crainte, plus vive, celle-là, consistait à craindre la division de nos forces. Cependant il était utile de les grouper ces commissaires qui, seuls, étaient impuissants devant les menaces ou les manoeuvres de certains inspecteurs. Certes, ils auraient pu faire partie de l'A. C. F. C., mais la loi scolaire est formelle, et les commissaires, comme commissaires ne peuvent que faire partie d'une Association de commissaires d'écoles. Ils ne peuvent payer les dépenses d'un délégué qu'à condition que ce délégué se rende à une Convention de Commissaires d'écoles. Il n'y avait donc pas d'échappatoire, et si nous voulions grouper nos commissaires, et les réunir, il nous fallait renoncer à le faire sous la bannière de l'A.C.F.C. et établir notre propre association de commissaires. D'ailleurs l'expérience des six années passées a montré que cette crainte était aussi chimérique que les autres. Nous avons eu des conventions conjointes à Gravelbourg, à Prince-Albert, nous en avons encore une autre à Régina, et jamais jusqu'à présent un danger quelconque de scission ne s'est manifesté. Votre association a servi d'intermédiaire entre les commissions scolaires et le Département: elle a dans toutes ses conventions cherché à mettre les commissaires en face de leurs devoirs: elle leur a montré l'importance de leur rôle; elle s'est intéressée à tout ce qui concernait l'enseignement du français; elle a signalé à l'A.C.F.C. les mesures que les commissaires désiraient voir adopter, c'est-à-dire qu'elle a toujours agi en collaboratrice loyale; laissant à son ainée le rôle officiel. J'espère que cette entente si nécessaire ne se démentira jamais, et que nos organisations continueront à lutter ensemble sans jalousie mesquine, comme sans ambition déplacée pour développer l'efficacité de l'enseignement du français dans nos écoles, et former à cette jeune génération qui sera la race de demain, une mentalité bien française. Le terrain est assez large, assez vaste pour grouper toutes les bonnes volontés, pour réunir toutes les énergies.

Le rôle des commissaires

Notre rôle comme commissaire d'école est beau et noble. Nous sommes les dépositaires de l'autorité des parents en matière d'éducation, nous sommes jusqu'à un certain point les défenseurs de leurs droits trop souvent menacés. Nous portons la responsabilité de l'éducation des milliers de petits Franco-canadiens qui fréquentent nos écoles. C'est à dire que nous occupons une place d'honneur dans cette lutte que nous subissons pour la conservation de nos droits scolaires. Nous sommes la sentinelle chargée de garder et de défendre l'entrée de ces forteresses qui sont nos écoles; mais l'importance de notre rôle nous donne des devoirs qui correspondent à cette importance. Et ce sont ces devoirs que nous devons remplir jusqu'au bout si nous voulons justifier la confiance qui a été mise en nous.

Nos devoirs

Je ne ferai pas ici l'énumération de ces devoirs: je crois qu'un autre dans le courant de vos séances, touchera à cette question, mais laissez-moi cependant, appeler votre attention sur une tendance trop manifeste à se laisser aller à la loi du moindre effort. Il fut un temps où on luttait pour garder la direction absolue de l'école confiée à ses soins, il semble que cette tendance faille en s'affaiblissant et que la crainte de l'effort soit de plus en plus apparente. Il faut réagir et très énergiquement. Certes il ne s'agit pas de briser les vitres et de crier sur tous les toits, mais il faut que nous soyions bien persuadés d'un fait, c'est que le droit des parents prime tous les autres sur l'éducation de leurs enfants, il est de beaucoup supérieur aux droits de l'Etat. Si nous devons respecter la loi, rien ne nous oblige à nous plier devant certaines interprétations ou certaines menaces — et dans certains cas nous avons le devoir très strict de résister et de rester debout. Un autre de nos devoirs que nous ne remplissons pas toujours, c'est celui de veiller à l'enseignement du français. Certes, nous nous efforçons d'engager une institutrice canadienne, mais lorsque nous avons réussi, nous pensons avoir rempli notre devoir, et nous ne nous en occupons plus. C'est un tort, car cette institutrice que vous avez engagée, a besoin de votre aide, de votre appui, de vos conseils parfois pour résister à l'entrainement du programme et à l'influence des inspecteurs qui s'exerce presque toute entière vers la suprématie absolue de l'enseignement de l'anglais au détriment du français.

La situation actuelle

La situation, à ce point de vue est loin d'être parfaite et dans nombre d'écoles dirigées par des instituteurs canadiens, il ne s'enseigne pas tout le français prévu par la loi sans que les commissaires s'en aperçoivent parce qu'ils ne visitent pas assez souvent l'école. En attendant que nous ayons un visiteur pour nos écoles, il est indispensable que nos commissaires aident au Curé s'ils peuvent se procurer cette aide, fassent subir des examens mensuels afin de pouvoir se rendre compte des progrès accomplis et du travail fait. Je sais ce que c'est du travail et que pour l'accomplir les commissaires doivent s'imposer de durs sacrifices parfois. C'est pourquoi lorsqu'on élit un commissaire d'école, il faut savoir d'abord s'il a le dévouement et le patriotisme voulu pour s'imposer ces sacrifices.

Le travail de la Convention

Nous aurons d'ailleurs, je le suppose, à étudier ces différentes questions dans le cours de la convention. Vous aurez également à étudier quelques résolutions et quelques voeux. Dans ces discussions, vous apporterez toute votre attention, tout votre calme. Nos adversaires sauront certainement ce qui se passera et ce qui se dira ici. Il ne faut pas qu'ils puissent s'en servir contre nous. Nous nous efforcerons de ne demander que des choses justes et sensées, nous méfiant de toute exagération. Le gouvernement lui-même ne peut pas toujours faire ce qu'il veut, et nous en avons un exemple frappant de ce temps-ci où il se fait vouer aux gémonies, parce qu'il nous accorde un malheureux petit programme de français. Nous aurons donc à étudier notre situation actuelle et à chercher quels sont les meilleurs moyens à employer pour en tirer tout le profit possible. Et n'oublions pas que quelles que soient les mesures que nous pouvons attendre des pouvoirs publics, la situation toute entière est entre nos mains. Nos écoles seront ce que nous les aurons faites. Le salut dépend de nous. Demandons donc le moins possible aux autres, mais agissons.

Et c'est parce que l'heure est à l'action que vous devez étudier soigneusement la Constitution qui vous sera distribuée tout à l'heure. Il est certaines mesures qui s'imposent, autour desquelles, tous nous sommes d'accord. Mais encore faut-il que ces mesures prouvent leur efficacité, et pour cela qu'elles soient mises à exécution. Il ne sert à rien d'avoir de magnifiques projets aussi longtemps qu'ils restent à l'état de projet. Les mesures en question ne me paraissent possibles qu'en autant qu'il y aura une entente complète entre nos deux organisations, qu'en autant qu'elles travailleront de concert, dans un commun accord, pour le plus grand bien de la cause française. C'est pour arriver à cet accord, pour le réaliser pleinement que cette convention conjointe a été convoquée et que cette constitution vous sera soumise. Il me reste à espérer que vos travaux seront fructueux, et que la Convention de 1925, par les résultats atteints, se rangera parmi nos conventions les plus importantes. Nous ne sommes pas venus ici pour nous payer une partie de plaisir au frais du district, mais pour faire un travail utile à la race et à nos écoles; et je suis certain que je suis votre interprète à tous, en déclarant publiquement que nous serons à la hauteur de notre mission et que tous, sans défaillance, sans préférence personnelle, nous remplirons notre devoir jusqu'au bout.

(Suite du compte rendu à la page 6)

—:*:—

Pensée directrice de toute la vie

"Jésus toujours en avant : au sommet de vos préférences, de vos intérêts, de vos soucis d'individu et de citoyen, de père et de chef, d'ouvrier ou de patron! Jésus partout à la première place; dans vos moeurs, dans votre foyer, dans votre vie sociale! Jésus en tout vénéré et premier servi : en obéissant à son Eglise comme à une mère, en respectant ses ministres, en faisant de son Evangile votre livre de chevet, en sanctifiant le jour du dimanche, en fréquentant les offices, les sacrements, en puisant de plus en plus votre vie à la source de Son divin Coeur. Jésus considéré dans Ses pauvres, dans Ses oeuvres, dans l'expansion de Son règne : n'est-ce pas s'inspirer de sa pensée, de Ses exemples, des Ses influences, et venir à Lui, du fond du coeur, pour le triomphe de Sa cause? —Edm. THIRIET, O. M. I., (Vivre sa vie).

—:*:—

Une île engloutie dans la mer

Londres. — Port Alexander, une petite île d'Angora, colonie portugaise dans l'ouest de l'Afrique, a été submergé soudain dans la mer et est complètement disparue, dit une dépêche de Lisbonne au Sunday Express. Aucun détail n'a été reçu, mais on craint qu'il n'y ait eu des pertes de vie considérables...... L'île mesurait 4,000 verges carrées et était habitée par des Portugais et des natifs.

Séance du Mercredi Matin

(Suite de la page 1)

la parole. Il leur laissa ce mot d'ordre: "Remplissons la salle, pour donner à nos distingués visiteurs une haute idée de notre nombre et de notre force.

M. L'ABBE ERNY

M. l'abbé A. Erny, D.D., curé de Meyronne, fut appelée à la tribune, et lut le magistral travail qu'il avait préparé sur le But de l'A. C. F. C.

Le conférencier dit tout d'abord que l'Association catholique groupait toutes les personnes de langue française de la province, qu'elle avait pour but l'union des coeurs, de toutes les bonnes volontés et de toutes les forces francaises, en dehors de la politique. Il en montra ensuite la nécessité absolue dans notre province, à cause de notre dispersion, de notre état de minorité, et des intérêts si grands de la religion et de la patrie qui reposent sur nous.

Ce travail parut à tous si concluant si au point et d'une éloquence si persuasive après de notre population profondément catholique et française, qu'à la demande de Mgr Brodeur, demande adoptée à l'unanimité, il paraîtra in extenso dans les colonnes du Patriote, puis sera mis en brochure pour être distribué par toute la province.

DISCUSSION GENERALE

M. Erny avait si bien couvert le terrain qu'il restait peu de place à la discussion sur ce sujet. Deux questions seulement furent posées au conférencier.

Mgr Brodeur: M. le conférencier, qu'entendez-vous par cette union des Franco-Canadiens: est-ce seulement une sélection, un groupe, une élite de notre population constituée en Association, ou bien si c'est l'union de tous les Franco-Canadiens?

M. Erny: C'est l'union de tous les habitants de langue française de la Saskatchewan: Canadiens, Français et Belges, du moment qu'ils sont de langue française, devraient appartenir de droit à l'Association.

M. Marcotte: M le conférencier voudrait-il m'expliquer ce qu'il signifie par cette parole prononcée tout à l'heure: "L'A. C. F. C. est prête à aider toute association ou organisation locale"? L'A. C. F. C. doit-elle supplanter ces associations, telles que l'A. C. J. C., la St-Jean-Baptiste, etc.

M. Erny: Non, l'A. C. F. C. n'a pas l'intention de se substituer à une associaion quelconque. Elle les domine et les englobe toutes sans prétendre les détruire. Par exemple, la St-Jean-Baptiste groupe les Canadiens-français, la Société de l'Assomption groupe les Acadiens; mais l'A. C. F. C. groupe tout le monde: Canadiens, Acadiens, Français, Belges, etc. Elle n'appartient pas à une des branches de la famille française, elle les réunit toutes en les greffant sur la même souche, pour les faire vivre de la même vie commune.

COMITE DE NOMINATION

Afin d'économiser du temps quand viendra l'heure d'élire les officiers, on procéda immédiatement à la constitution d'un comité de nomination. L'assemblée fut unanime à confier cette charge, à M. Marcotte de Ponteix, proposé par M. R. Denis et appuyé par M. l'abbé Erny; M. l'abbé Dubois de Laflèche, par M. Paul Bourdy et M. l'abbé Fortin; M. R. Gagné, par Mgr Marois et M. le Dr. Gravel.

Avant de clore la séance, M. Morrier invita tous les délégués à se trouver présents à 2h. précises en face de la salle Ste-Marie, où des photographes voudraient voir poser devant leur appareil la physionomie complète de la convention.

***

Séance du Mercredi Après-Midi

***

Après la prière dite par Mgr Marois, aumônier général, la séance de l'après-midi débuta par une nouvelle qui souleva des applaudissements enthousiastes. M. Morrier annonça que M. Octave Hallé, de Willow-Bunch, et oncle de Mgr Hallé, avait donné $50. pour couvrir les frais d'impression et de distribution du travail de M. l'abbé Erny. Le président ne manqua pas de proposer sa générosité en exemple aux autres congressistes, et de demander à ceux qui le pouvaient d'en faire autant.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Le R. P. U. Langlois, O.M.I., secrétaire de la convention en l'absence du secrétaire général de l'A. C. F. C., M. l'abbé I. Adam, curé de Marcelin, lut une lettre de celui-ci au président Morrier, dans laquelle il exprimait ses regrets de ne pouvoir se rendre à Régina prendre part aux délibérations de la convention. "Je suis malade, y disait-il, et mon médecin ma condamné à rester ici."

Puis on prit connaissance du rapport du secrétaire général de l'A. C. F. C., adressé de Marcelin aux délégués de la Convention. En quelques phrases, M. l'abbé I. Adam, résumait le travail accompli par l'Association durant les deux dernières années: Aide puissante au Patriote de l'Ouest, reconnaissance des diplômes de la province de Québec, obtention d'un programme d'études officiel pour l'enseignement du français. En un mot, "l'Exécutif de l'A. C. F. C. a réussi à créer un status vivendi à nos compatrites de la Saskatchewan; absolument unique dans les provinces anglaises du Dominion."

NOS ECOLES SONT-ELLES BILINGUES?

La motion d'adoption de ce rapport donna lieu à une discussion intéressante. M. R. Gagné, inspecteur d'écoles, ne croyant pas que le qualificatif bilingue attaché à nos écoles par M. le secrétaire général, fut exact, parce que dans la pratique, pensait-il, il y avait impossibilité de les rendre parfaitement bilingues. Mgr Marois lui donna la réplique suivante:

Le mot bilingue s'applique assez bien à nos écoles; ne disiez-vous pas vous-même hier, dans votre rapport, M. Gagné, que l'école bilingue est celle où l'on enseigne le français tout assi bien que l'anglais? Or officiellement en raison du programme nouveau et de là loi elle-même qui veillent à l'enseignement du français, nos écoles sont vraiment bilingues. Par conséquent, l'expression de M. le secrétaire général ne me parait pas trop forte.

M. Gagné: J'admets que les règlements scolaire font une place assez large au français en principe mais non pas dans la pratique. Rendre nos écoles bilingues de fait comme résultat pratique reste toujours soumis au bon vouloir des instituteurs.

Mgr Marois: Certes, il y a beaucoup à améliorer sur ce point en un grand nombre d'endroits: mais nous avons cependant des écoles vraiment bilingues, à plusieurs points de la province, où le français est enseigné d'une façon presque parfaite. Nous avons beaucoup de chemin à faire encore, c'est vrai: ici tout va assez bien, ailleurs ça va moins bien. N'empêche que le bilinguisme existe chez nous dans nos écoles en théorie et en pratique.

M. le Président. Jusqu'ici, l'uniformité manquait dans l'enseignement du français; la nécessité d'un programme uniforme s'imposait; maintenant que ce programme devient officiel, nous verrons partout les mêmes matières, les mêmes livres en force, et les résultats devraient être bons.

Sur une proposition de M. l'abbé Erny, appuyée par M. J. Touchet de Frenchville, l'assemblée approuva à l'unanimité le rapport du secrétaire général tel que lu, en y ajoutant un témoignage de sympathie et de remerciement à M. l'abbé I. Adam.

RAPPORT FINANCIER DE L'A. C. F. C.

Mgr Brodeur, trésorier de l'Association, donna ensuite lecture du rapport financier. Il appert que l'A. C. F. C. possède actuellement en banque un crédit de $434.84.

M. R. Denis, appuyé par M. Paul Bourdy, proposa l'adoption du rapport du trésorier général qui fut adopté au vote unanime de l'assemblée.

(Suite à la page 4)



S. G. MGR MATHIEU
qui à encouragé la Convention de sa présence et de ses conseils.



S. G. MGR PRUD'HOMME
qui est revenu de l'Est pour prendre part à la Convention.

La Messe du Congrès

Un grand nombre de délégués, arrivés la veille au soir ou le matin même, unis aux commissaires d'écoles, et accrus de la population française de Régina, remplissaient pratiquement la grande nef de la cathédrale du Saint Rosaire.

On remarquait au premier rang l'hon. Dr. Uhrich et Mme Uhrich.

Mgr Marois, V.G., et aumônier général de l'A.C.F.C. était au Saint autel; Sa Grandeur Mgr Mathieu assistait au trône, M. l'abbé Lemieux et le R. P. Auclair, O.M.I. remplissait l'office de diacre et sous diacre d'honneur, Mgr Brodeur, P.A., occupait une banquette du Sanctuaire Plusieurs congressistes étaient montés à la tribune de l'orgue et firent résonner les échos de la cathédrale de nos beaux cantiques français.

A l'évangile, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Régina prononça le magnifique sermon que nos lecteurs seront heureux de posséder in extenso:

SERMON DE MGR MATHIEU

Vous avez bien voulu venir chanter ensemble un cantique à la gloire de Dieu qui a manifesté sa puissance et sa bonté à toutes les pages de l'histoire de notre race dans ce cher Canada. Vous avez laissé vos occupations, vous avez mis de côté tout travail, vous avez quitté pour ainsi dire la terre et, afin que votre prière soit plus belle, afin que le chant de votre coeur soit plus harmonieux et plus pur, afin que de votre âme sortent des louanges qui soient plus agréables à Dieu, afin d'obtenir de lui les lumières dont vous avez besoin dans l'étude des questions qui intéressent sa gloire et le bonheur de notre chère patrie, vous avez voulu ce matin venir vous recueillir dans son temple, lui demander de vous rendre dignes de lui et dignes de l'Eglise dont vous voulez être les enfants soumis et dévoués.

Il y a dans le cimetière St-Laurent à Rome un mausolée qui m'a surtout frappé: c'est celui d'une d'une jeune mère mourante qui presse son enfant sur son coeur et lui dit avec un air qui fait deviner les paroles gravées sur le marbre: "**Mon fils, aime ton pays, aime ton Eglise, aime ton Dieu.**" Voilà quelle doit être votre devise: voilà les devoirs que vous avez à remplir.

Aimez votre pays et comment ne l'aimeriez vous pas du plus ardent amour, quand ce pays est comme le nôtre une terre qui a reçu du Créateur les plus admirables dons que puisse rêver un peuple?

AIMEZ VOTRE PAYS

Comment ne l'aimerions nous pas cette patrie, nous français; car c'est la terre de nos aïeux, le sol sacré que nos pères ont foulé et conquis dans d'héroïques chevauchées? C'est ici qu'ils ont répandu leurs sueurs et souvent leur sang dans de profonds sillons de labours et de gloire; c'est ici qu'ils ont souffert et triomphé avant nous, ici qu'ils sont morts et reposent en paix. Par conséquent, cette patrie est pour nous un berceau et une tombe à garder.

Nous avons donc raison de l'aimer notre patrie.

AIMONS L'EGLISE

Et pour l'aimer mieux, nous devons aimer l'Eglise dont nous sommes les enfants soumis et qui est une autre patrie. Et quelle est belle la patrie catholique! Comme nous devons être heureux et fiers d'être ses enfants! Son roi est Jésus-Christ; quel autre eut jamais sa grandeur et sa beauté! Elle a pour étendue le ciel et la terre, les siècles et l'éternité. Son histoire est écrite avec des miracles et tous ses combats sont des victoires. Ses héros sont les martyrs et les saints, les plus grandes figures qu'ait saluées l'admiration des siècles, les plus hautes intelligences, les plus nobles âmes qui passèrent parmi l'admiration du monde et que l'humilité n'a pu sauver de la gloire. De tous les drapeaux celui de l'Eglise, notre mère, est le plus glorieux. Voilà vingt siècles qu'il mène l'humanité à tous les héroïsmes; il la mène à toutes les gloires de la terre; il la mène à la gloire éternelle. L'histoire de l'Eglise catholique est une longue chaine de vertus, de sacrifices ou brillent comme des diamants et des rubis les grandes, les divines actions des saints.

Il y a vingt siècles, elle a pris l'humanité dans la boue où elle se vautrait pour lui faire atteindre une perfection inconnue à l'antiquité païenne. Elle a ennobli les intelligences, elle a purifié les coeurs. Citez une misère qu'elle n'a pas soulagée, une lutte devant laquelle elle ait reculé, un état social sur lequel on l'ait vu incapable d'étendre ses bienfaits.

Aimez l'Eglise et qu'elle soit toujours pour vous ce qu'il y a de plus cher au monde. C'est ce qu'elle était pour vos ancêtres dont il nous faut admirer les travaux extraordinaires, les immortels faits d'armes, les miracles d'héroïsme.

NOTRE HISTOIRE

C'est pour elle qu'ils quittaient le beau pays de France pour venir sur les bords inhospitaliers de nos grands fleuves planter la croix, le signe de la Rédemption. C'est l'Eglise qui a présidé à la naissance de notre pays, c'est son étendard qui le premier a été arboré sur cette terre nouvelle.

Ce sont les prêtres, les ministres de l'Eglise, qui sont venus, avec le flambeau de l'Evangile, éclairer des peuples plongés ici dans les ténèbres de l'erreur, tracer la voie à la civilisation à travers les sentiers les plus reculés, sous les latitudes les plus rigoureuses.

Ils y furent suivis par des armées de femmes admirables, de saintes religieuses animées par le seul désir de répandre des consolations sur ceux qui n'en connaissaient pas même le nom de sécher les larmes des malheureux, de panser les cicatrices des mourants, de nourrir les affamés, de vêtir la nudité, d'éclairer les âmes.

Et que serait devenu le peuple canadien-français après la conquète sans le dévouement héroïque de ses évêques et de ses prêtres qui sauvèrent du naufrage les débris de sa nationalité et lui conservèrent tout intacte la foi de ses pères.

A la suite du drapeau blanc qui repassait les mers, emportant dans ses plis les regrets de ceux qu'il avait abrités dans ses jours de gloire, les nobles, les généreux, les hommes les plus importants de la colonie, rentrèrent en France. Il ne restait plus sur cette terre rougie par huit années de guerre, que de pauvres colons ruinés.

La France, leur mère patrie, les avait abandonnés; leurs chefs, leurs guides, les avaient quittés, c'est vrai; mais l'Eglise restait pour leur tendre les bras; il leur restait des prêtres aussi saints que dévoués, toujours fermes au postes où la Providence les avait placés.

Ces pauvres colons se groupèrent autour de leurs curés: seul vestige d'autorité survivante de l'ancien régime, pour former de petits centres où se conservait dans la ferveur, à l'ombre du sanctuaire, l'âme de la patrie, formée de l'attachement à la religion et aux traditions de leurs pères. Ce double sentiment si intense à toutes les époques troublées de notre histoire, sera la colonne du feu qui les guidera vers leurs destinées.

En lisant la vie si sacrifiée, si misérable de ces pauvres prêtres, en voyant ces missionnaires disséminés dans ces vastes solitudes où le zèle évangélique les avait conduits, on se rappelle cet ambassadeur de Pologne qui, traversant un jour la place St-Pierre avec le Pape St-Pie V. lui demanda des reliques. Le Pontife se baissa, ramassa un peu de terre et, la lui donnant: Tenez, dit-il, voici des reliques: voici le terre arrosée du sang des martyrs."

La terre sur laquelle ont vécu nos prêtres, nos missionnaires, nous la regardons, nous avons le droit de la regarder comme une relique: car ils étaient des saints. C'est vrai, ils n'ont pas été déclarés tels par l'Eglise et enrégistrés comme tels dans son martyrologe; ils régnent cependant avec Dieu "**in splendoribus sanctorum.**"

Cette Eglise, aimez-la et témoignez-lui votre reconnaissance par une parfaite fidélité à ses préceptes; soyez toujours sur ce sol de l'Amérique de vrais apôtres du Christ, répandant autour de vous le parfum des vertus chrétiennes. Gardez votre foi, prenez tous les moyens possibles pour la rendre encore plus vive et plus pratique chez tous ceux que vous entourent: croyez toujours au Dieu de vos mères, aux vérités qu'elles mirent au fond de vos âmes et que dans la suite, l'Eglise, notre mère selon la grâce, y fortifia en les précisant. Cette foi, gardez la comme l'indéfectible flambeau de votre vie et que chacun de vous puisse dire avec conviction:

Avant que votre foi dans mon coeur
soit troublée,

Dieu bon et triomphant,

Les Alpes crouleront sur leur base
ébranlée
Par la main d'un enfant."

Avec le foi pour lumière, la grâce pour secours, le Credo pour symbole, l'Eucharistie pour aliment, l'Eglise pour mère et Dieu pour Père, vous devrez être capables de mériter l'estime et le respect de tous vos concitoyens par une conduite digne d'éloges. Dans toutes les circonstances de votre vie, ne vous laissez jamais arrêter par le respect humain dans l'affirmation publique de votre foi vous souvenant qu'un catholique digne de ce nom.

...........ne craint rien;
Aux yeux de tout le monde, il est
toujours chrétien."

Et cette foi que vous avez reçue de vos ancêtres, ayez à coeur de la transmettre à vos descendants; donnez à vos enfants ce qui ne se tient pas dans la main, ce qui ne s'enferme pas dans un coffre fort, ce que ne peut ravir une spéculation malheureuse, mais ce qui pénètre jusqu'au coeur, ce qui le fait battre à chaque instant, ce qui remplit l'âme et le vie, ce que rien au monde ne peut leur arracher: L'amour de Dieu et de l'Eglise, de leur famille et de leurs pays. Alors vos enfants aimeront tout ce qu'il faut aimer et rien que ce qu'il faut aimer.

AIMEZ DIEU

Vous aimerez votre pays; vous aimerez votre Eglise et alors vous aimerez Dieu. Comme il a été bon pour vous! Ne pourrait-il pas vous dire à vous avec vérité: "Qu'aurais-je pu faire pour vous que je n'aie pas fait? "Il vous a fait naître dans une pays catholique; il vous a donné de bons parents qui ont conservé à leur foyer le feu sacré des vertus chrétiennes, qui ont, mis en vous la connaissance et l'amour de Dieu dès que votre intelligence et votre coeur ont été capables de le connaitre et de l'aimer. Combien de fois il vous a donné ses sacrements; combien de fois il vous a donné des inspirations, des lumières intérieures, des remords pour votre amendement; pourquoi vous avez reçu ces grâces de préservation, ces secours qui ont été si souvent accordés à votre fragile nature et qui ont été refusés à des milliers d'autres abandonnés à eux-mêmes, sollicités au mal par des perfides entrainements et de détestables exemples, blasphémant parfois une religion qu'ils ont eu le malheur de ne pas connaitre! S'ils sont sur le chemin de la perdition, tandis que vous pouvez espérer être sur le bon chemin, que pouvez vous en conclure? Une seule chose: c'est que Dieu a ouvert pour vous les trésors de sa miséricorde et que vous avez été l'objet de ses plus tendres prédilections.

Pourriez-vous rester insensibles à tant d'amour? Votre coeur ne vous dit-il pas que vous avez contracté la dette sacrée de la reconnaissance, cette dette que tous regardent comme devant accompagner tout bienfait.

La mère veut le reconnaissance de l'enfant qu'elle a porté dans ses bras; le riche la demande au pauvre dont il a secouru l'indigence; l'homme qui s'incline vers le malheur l'attend de celui dont il a consolé les larmes.

Cette reconnaissance, n'allez pas la refuser à Dieu; il l'attend de vous. Témoignez-la lui en tenant pures vos âmes qu'il a rachetées de son sang, en accomplissant toujours votre devoir, en faisant bien mais aussi en faisant le bien autour de vous par les bons exemples que vous aurez à coeur de donner.

Nous tous ici ce matin, prions, demandons à Dieu de nous éclairer et de nous fortifier, afin que nous voyions notre devoir, afin que nous avons le courage de l'accomplir. Nous travaillerons alors avec plus de succès sous le regard de celui qui nous a tant aimés et qui nous continuera sa toute puissante protection.

Trempons les noms de tous ceux qui sont venus prendre part à ce congrès dans le sang de Jésus qui va à l'instant couler sur l'autel, et supplions Dieu de bénir leur travail, de féconder les efforts qu'ils font pour le bonheur temporel et spirituel d'une race qui veut à jamais lui rester fidèle.

Séance du mercredi après-midi

Les moyens pratiques de réaliser le but de l'A. C. F. C.—Travail intéressant de M. l'abbé Ménard—Discussion générale.

(Sute de la page 3

M. L'ABBE MENARD

Le tour était venu de M. l'abbé Ménard, curé de Verwood, de parler des moyens à prendre pour atteindre le But de l'A. C. F. C.

L'UNION DANS L'ACTION

M. Ménard, ne voulant point imposer ses vues personnelles sur ce point délicat, s'est proposé de dire ce qui s'est fait dans l'Ontario. En premier lieu, l'union dans la charité et la justice, l'union dans l'action. La tête de l'A. C. F. C. se porte bien, la vie cependant est beaucoup moins florissante dans les membres. Ce qu'il faut chez eux, c'est plus d'action et plus de coopération. Il ne faut pas trop craindre les faux pas: ceux-là seuls ne tombent point qui ne marchent point. En agissant on peut commettre des erreurs: mais il y a des erreurs plus efficaces que les actions les mieux ordonnées. L'essentiel, c'est l'action; sans cela on ne retiendra pas les âmes généreuses. De l'action donc, mais de l'action intelligente.

COMME DANS L'ONTARIO

Dans l'Ontario, sous l'égide des évêques qui font de droit partie de l'Association, l'élément français a été divisé en groupe ayant chacun à leur tête un vice président. La vie est entretenue dans ces groupes par des conférences, des circulaires, des tournées à travers la province faites par des organisateurs. Le secrétariat général cimente l'union de tous ces groupes et unifie leur action. Les différents rouages de cette organisation permettent de partager les responsabilités entre plusieurs.

Ici le conférencier propose que, comme dans l'Ontario, nous ayons un secrétaire unique pour nos trois associations: l'A. C. F. C., les commissaires d'écoles et l'Interprovinciale. Mais avec quoi le payer, se demande-t-il?— Avec de l'argent. Nous sommes 40,000 Franco-Canadiens, si nous ne sommes pas capables de faire vivre celui qui serait l'âme de notre vie nationale, autant ne pas aller plus loin dans la Convention et tout abandonner. Nous payons un bon salaire à la moindre de nos institutrices, et nous nous refuserions à faire vivre notre secrétaire général?

NOS ENNEMIS

La lutte, il la faut, mais il la faut intelligente. Suivons l'exemple des catholiques de France. Comme dans l'Ontario nous avons trois ennemis à combattre: les Orangistes, dont la devise est de tout angliciser pour mieux protestantiser; certains catholiques de descendance irlandaise qui donnent la main aux Orangistes; et enfin nous-mêmes, nous de langue française, atteints d'apathie, qui sommes portés à nous croire d'une race inférieure.

MOYENS DE FAIRE UNE LUTTE PRATIQUE

Les armes dont nous disposons pour mener cette lutte à bien, sont: 1o, l'A. C. F. C. à la condition qu'elle comprenne tous ceux de langue française: les représentations du président auront plus de poids s'il parle au nom de tous; 2e, le journal: en Ontario on a fondé le Droit, ici nous avons le Patriote; 3e, Le collège; les Jésuites en ouvrirent un à Sudbury, la Saskatchewan a le sien à Gravelbourg, à nous de le remplir; 4e, aide aux endroits pauvres pour soutenir les oeuvres nécessaires à la survivance, comme l'Ontario l'a fait pour les écoles françaises de Green Valley, Pembrooke et Windsor; 5e, bourses aux enfants pauvres bien doués pour défrayer en tout ou en partie leurs études classiques; 6e, campagne suivie pour mettre du français, donner une physionomie française à nos villages: affiches, téléphone, correspondance. Ce sont des détails, mais la lutte pour être pratique doit être une lutte de détails. Que nos marchands par exemple exigent des maisons de gros, des commis-voyageurs sachant le français, de la correspondance française: ces maisons-là ne résistent jamais à l'argument de la piastre, et ce seront autant de positions ouvertes pour les nôtres. Les enfants aussi sont d'excellents apôtres: dressez-les à cet apostolat en les rendant fiers de parler le français, et de réclamer du français de ceux chez qui ils vont dépenser leurs sous.

PAS TROP DE CONCILIATION

Sur tous ces points, qui paraissent de peu d'importance en eux-mêmes, ne soyons pas trop conciliateurs. Conciliation et lâcheté sont souvent synonymes. Ce n'est pas le nombre qui compte, ce qui mène le monde, ce sont les minorités agissantes.

M. Ménard termina sa conférence, tout aussi humoristique que pratique, faite sous forme de causerie familière sans beaucoup de suite et cousue de digressions, par un magnifique hommage à Mgr Langevin.

DISCUSSION GENERALE

La discussion ne pouvait pas ne pas surgir abondante et vive après un travail qui touchait au vif la survivance même de nos organisations nationales. M. R. Denis ouvrit le feu.

Pour répondre dit-il aux suggestions de M. l'abbé Ménard, il faudrait modifier la constitution de notre Association. Je sais bien que celle de 1913 n'est pas immortelle. Mais alors, puisqu'il faudra de grosses sommes pour payer le secrétaire, les visiteurs et organisateurs, par quoi remplacer la cotisation d'une piastre devenue insuffisante? Au Manitoba on prélève de $3,500 à $4,000 par année; leur secrétaire veut bien se contenter de $1,200 et le visiteur des écoles de $400. Chez nous, où prendre les ressources à cet effet?

M. Ménard.—En Ontario personne n'est taxée. Le comité exécutif fait un appel, et on s'ingénie dans chaque comité paroissial à trouver l'argent nécessaire; et on le trouve.

M. le Président.—Ce ne sont pas les moyens de le trouver qui manquent, il y en a des foules.

Mgr Marois.—*Le conférencier a dit qu'il fallait se battre; mais contre qui?* Les *orangistes sont actifs,* ils se remuent, imitons-les plutôt. Notre grand ennemi, c'est l'apathie. *Nous ne devons pas attaquer les* autres races. Je m'objecte au mot *attaquer dans le travail que l'on* vient d'entendre. Faisons tomber *les antipathies. Nous sommes ici* pour faire du travail, pour avancer notre oeuvre, non pas pour insulter les autres. Il y a de braves gens, du bon monde, partout. Sachons les respecter. Si nous avons des faits, apportons-les, faisons les connaitre, mais pas d'injures. La seule façon de se faire respecter, c'est de respecter les autres.

Je ne veux pas dire que ces remarques s'adressent à M. le conférencier; mais c'est une observation qui m'est venue à l'idée en écoutant son travail. Il faudrait nous élever audessus de toute mesquinerie.

Le Père Auclair.—Mgr Marois a mis la barrière que nous ne devons pas dépasser, en parlant de nos ennemis et de nos luttes. Restons en deçà. En plus de ceux qui nous combattent, il y a chez nous des apathiques, c'est vrai; mais n'exagérons pas, ici non plus: nous passons avec justice pour être le groupe qui répond le mieux à un appel. Du patriotisme il y en a dans la Saskatchewan; car il en faut pour payer les sommes qui se dépensent à nos conventions. Mais cela n'est pas suffisant: prenons les moyens pour que cette réponse dure toute l'année. Oui, il faut se battre non pas à coups de poing, mais à coups d'arguments, tous les jours.

Nous sommes ici pour discuter la question des moyens pratiques à prendre pour faire vivre l'A. C. F. C. La suppression de la cotisation d'une piastre, j'en suis; je suis pour que tout le monde appartienne à l'Association; mais par quels procédés pratiques obtenir l'argent requis?

M. Erny.—Moi aussi je suis en faveur de la suppression de la piastre. Nous y suppléerons par des fêtes, des parties de cartes, ou d'autres moyens imaginés par les chefs des cercles locaux. Nous obtiendrons ainsi l'aide de tout le monde, même de ceux qui ne sont pas des nôtres, parce qu'ils assistent à nos réunions de plaisir, et nous aurons plus que par la contribution.

M. l'abbé Dubois ajouta un petit mot pour dire de suivre l'exemple du Manitoba, et la discussion fut close par la motion proposée par Mgr Marois et appuyée par M. Denis, d'un vote de remerciement à M. l'abbé Ménard, pour son beau travail et ses remarques judicieuses sur les moyens pratiques que nous devrions emprunter à l'Ontario.

M. RAYMOND DENIS

M. le président invita alors M. Raymond Denis à donner immédiatement son étude sur les relations de l'avenir entre l'A. C. F. C., et l'Association des commissaires d'écoles franco-canadiens.

M. Denis ne devait parler qu'à la séance du soir, mais on crut préférable de réserver plus de temps aux distingués visiteurs qui étaient au programme pour cette circonstance.

M. Denis s'exécuta de *bonne grâce* et prononça l'un des meilleurs discours de sa carrière.

DISCOURS DE M. DENIS

Nous nous contentons de ne donner aujourd'hui que le titre du sujet développé par l'orateur, nous réservant de publier plus tard ce discours qui mérite mieux qu'une simple mention. Un résumé ne saurait être que fade, et ne rendrait point justice à cette *pièce d'éloquence.*

Quelles relations doivent exister entre nos deux associations?—Mais les relations d'autrefois, de toujours, répond M. Denis; relations cordiales, fraternelle. Ce sont deux soeurs qui doivent marcher la main dans la main. Puis il entre dans le détail de ces relations, traçant à chacune sa part de travail dans le grand oeuvre de notre survivance.

Ce discours est tout un programme d'action française dans la Saskatchewan, programme qu'il faut adopter et vivre sans retard.

VIFS APPLAUDISSEMENTS

Les paroles vibrantes du vaillant président des commissaires d'écoles furent couvertes d'un tonnerre d'applaudissements. Plusieurs fois au cours de son discours on l'avait interrompu pour l'applaudir. M. Morrier en remerciant l'orateur n'eut qu'à lui dire combien tous les coeurs vibraient à l'unisson du sien.

DISCUSSION GENERALE

La discussion s'engagea ensuite sur un projet que soumit à l'assiblée l'un des congressistes.

M. l'abbé Dubois.—Il faut que les relations continuent entre nos deux associations, comme dans le passé. Mais pour donner plus de force à nos organisations, pourquoi ne pas les fédérer toutes ensemble: A. C. F. C., St-Jean-Baptiste, A. C. J. C., Chevaliers de Colomb, Artisans, etc.? La fédération n'enlève pas l'autonomie.

Le Président.— Une fédération peut être utile parfois; par exemple, la fédération de plusieurs sociétés à idéal commun, concourant toutes au même but par des sentiers divers. Mais je ne crois pas qu'une fédération de ce genre puisse exister entre les sociétés que vous venez de nommer. Entre autres, les Chevaliers de Colomb, qui ne constituent certainement pas chez nous ce qu'on appelle une société nationale.

Mgr. Brodeur.—Si par définition l'A C. F. C. est l'union de tous les *Franco-canadiens sous la même bannière*, pourquoi alors parler de fédération: elle n'a pas lieu d'être. A mon avis, l'A. C. F. C. est notre armée à nous, la réunion de toutes nos forces, de tous les milliers de Franco-canadiens qui habitent la Saskatchewan. Il faut que l'A. C. F. C. donne des revenus: trouvons en les moyens; mais il faut avant tout que, lorsque son président déploie le drapeau blanc pour parlementer avec les autorités du pays, il y ait derrière lui l'armée entière des Franco-Canadiens. Pour cela la fédération n'est pas nécessaire; notre paralysie est guérissable, et l'A. C. F. C. doit sortir guérie de cette convention.

UN BEL EXEMPLE

M. Côté.—L'A. C. F. C. n'est pas morte, elle vit à certains endroits dans des cercles bien actifs: le cercle de Montmartre par exemple fait de la bonne besogne. Il a recueilli plus de $500. pour les oeuvres cette année.



Mgr BOURDEL, de Prud'homme qui a pris part à la Convention

Séance du mercredi soir

Le Collège de Gravelbourg demande des élèves—L'oeuvre de la bonne presse—M. Morrier est décoré par le Pape—Eloquents discours de l'hon. Latta et de l'hon. Uhrich—Les résultats de la campagne de l'"Aide au Patriote."

A 8 h. p.m., M. le président Morrier, Mgr l'archevêque de Régina, Mgr Prud'homme arrivé de Chicago depuis une heure à peine, Mgr Brodeur, l'hon. Dr Uhrich, le R. P. Magnan, O.M.I., Supérieur du Collège Mathieu et quelques autres prenaient place sur l'estrade. L'hon. M. Latta ne devait les y rejoindre que vers les 9 h.

M. Morrier souhaita la bienvenue à Mgr Prud'homme et à l'hon. Uhrich, puis il laissa la parole au R. P. Magnan qui nous entretint du collège Mathieu de Gravelbourg.

LE R. P. MAGNAN, O. M. I.

Le recteur du collège franco-canadien de la Saskatchewan s'exprima à peu près en ces termes :

Avec l'approbation de Monseigneur l'archevêque, nous avons ajouté une aile importante au collège qui peut contenir maintenir 150 élèves. Eh bien! je dois le dire avec tristesse, il n'y a exactement que la moitié de ce nombre au collège en ce moment.

Sur 8,000 familles de langue française, j'ai le regret de dire que dans ce château fort de la race nous n'en avons que 60 représentées au collège.

Nous devons trouver le moyen de remplir le collège Mathieu de Gravelbourg et c'est en y envoyant vos enfants pour y recevoir une forte éducation que nous le remplirons.

Il y a trois obstacles à franchir: 1o. — La crise financière que nous traversons. Beaucoup de familles ne sont pas en état de dépenser $300. ou $350.00 par année.

2o. — Il y a une certaine méfiance vis-à-vis du collège. Plusieurs sont inquiets; ils se disent: "C'est un collège français! et mon enfant ne sera pas préparé pour l'avenir".

Eh bien! soit, c'est un collège français: mais soyez sûrs que nous sommes pratiques, nous voulons préparer vos enfants pour le Canada français et non pour la Chine. Nous leur donnerons une formation solide en anglais aussi bien qu'en français.

C'est dans ce but d'une formation plus solide en anglais que nous nous sommes affiliés à l'Université d'Ottawa et avons renoncé à regret à l'Université Laval, ce vaste foyer de culture intellectuelle. Ainsi donc, si cette méfiance existait, par cela même elle doit disparaître. C'est un Collège canadien-français, mais c'est un collège qui prépare vos enfants pour l'avenir de la province et du Canada français et les rendra capables d'affronter les luttes à venir.

3o. — Un autre obstacle.

La géographie est contre nous. Si le collège était au centre de la province comme celui de St-Boniface, ce serait sans doute préférable, mais il est à Gravelbourg, là il existe et nous devons avoir en honneur de le faire grandir et prospérer.

Il semble que les Canadiens-français de la Province devraient avoir un coeur assez de charité pour assurer l'avenir de toute la province.

Depuis longtemps nous nous efforçons d'obvier aux inconvénients de notre situation géographique : Mgr Marois lui-même n'a pas craint par tous les temps d'aller recevoir les enfants à la gare et les conduire à l'archevêché, où les recevait Mgr l'archevêque avec sa paternelle bonté. Mgr Marois s'est offert de recevoir tous les enfants qui viennent du Nord. Cet obstacle ne devrait donc pas vous arrêter.

Un excellent moyen pour aider le collège c'est de fonder des bourses. Les Dames Patronnesses de Gravelbourg l'ont déjà commencé et elles s'empressent avec tout le zèle des nos mères canadiennes-françaises. Le mouvement est lancé, c'est à nous de continuer. Nous comptons sur votre appui. Si vous le voulez, le collège n'aura pas seulement 75 élèves, mais 150 élèves l'an prochain et nous verrons cette oeuvre si chère à Mgr l'archevêque prospérer et grandir, et ces enfants nous rendront au centuple le bien que nous leur aurons fait; ce sera notre gloire, notre force et l'honneur de notre race.

MGR MATHIEU

Mgr l'archevêque de Régina appuya fortement les paroles du supérieur du Collège de Gravelbourg et il fit un pressant appel en faveur de cette oeuvre qui est de la plus grande importance pour l'avenir des Franco-Canadiens de cette province.

Les paroles de Mgr l'archevêque furent vivement applaudies, puis M. le président invita Mgr l'évêque de Prince-Albert à nous dire quelques mots.

MGR PRUD'HOMME

Mgr Prud'homme s'excusa d'abord d'être arrivé en retard à la Convention. Les bons Canadiens-français de Chicago qui ne voient pas souvent un évêque de leur langue parmi eux, l'ont retenu plus longtemps qu'il ne pensait.

Monseigneur nous parle ensuite de l'oeuvre de la bonne presse et de sa tournée de propagande dans l'Est où il a reçu l'accueil le plus sympathique. "Vous êtes tous au courant, dit-il, des désirs exprimés à ce sujet par nos Souverains Pontifes, Léon XIII, Pie X, Benoit XV et notre Saint-Père régnant Pie XI.

Les Souverains Pontifes insistent en faveur de la Bonne presse franchement catholique. Si, en France, la 10ième partie de l'argent dépensé en couvents et églises, eût été consacrée à l'oeuvre de la bonne presse, la liberté religieuse aurait été sauvegardée, tandis que la liberté religieuse est maintenant perdue et les édifices et les couvents sont perdus avec elle.

La bonne presse est nécessaire pour combattre toutes les doctrines erronées. Elle est nécessaire de plus pour combattre les ennemis de notre race. Les Canadiens-français ne reculent pas devant la lutte: ils restent debout et ils veulent rester debout.

Ces revendications d'une race ne doivent pas s'arrêter.

Les Pharisiens de nos jours qui s'appellent Orangistes nous attaquent, nous n'avons pas à reculer, c'est en nous attaquant que nous devenons plus forts. Ces Pharisiens modernes en nous attaquant nous grandissent.

En passant dans la province de Québec où j'ai tendu la main, je puis dire que j'ai rencontré beaucoup de sympathie pour l'oeuvre du *Patriote*. J'ai eu l'honneur d'avoir l'abonnement à vie du Lieutenant Gouverneur de Québec, de plusieurs sénateurs, Juges, celui de plusieurs Séminaires, Collèges et institutions, etc.

J'aime à vous citer ce bel exemple de ce jeune homme, L. Audet, répondant au premier appel, nous écrivant qu'il avait reçu $25.00 au jour de l'an et le sacrifiait pour la bonne presse. Aussi cet exemple d'un humble vicaire qui avait mis de côté quelques économies pour aller à Montréal et qui les sacrifiait pour la presse catholique en nous envoyant $25.

Dieu est avec ceux qui veulent vivre alors que la lutte s'engage à l'honneur de notre Patrie Canadienne.

M. LATTA, ministre de l'Education

Puis l'honorable M. Latta, ministre de l'Education, l'un de nos distingués visiteurs, répondit à l'invitation de M. le président avec toute la bonne grâce d'un parfait gentilhomme. Tous les délégués étaient heureux de voir s'avancer sur le bord de la scène celui avec lequel ils ont si souvent à traiter au sujet de nos écoles.

Après les compliments d'usage, M. Latta développa ce que dans sa pensée devait être l'éducation donnée à nos enfants. Nos écoles ne préparent point et ne doivent point préparer à la province des sténographes, des clavigraphistes, des teneurs de livres, etc., mais des hommes et des femmes avec un esprit averti, un coeur aimant le bien, et une volonté résolue à l'accomplir.

Mais tous avaient hâte de le voir laisser là les principes généraux, pour descendre dans la pratique, et nous faire part de ses intentions au sujet de l'enseignement du français dans nos écoles. Il le fit en quelques phrases à la fin de son allocution. Il répéta ce qu'il disait il y a quelques semaines, à la législature provinciale. Rien n'a été changé à la loi; on a seulement voulu faire un pas de plus dans son application, et reconnaitre dans la pratique certains droits consacrés par la charte même de la province.

L'enseignement du français nous est concédé de droit. Le ministère de l'éducation doit donc voir à ce que cet enseignement se donne d'une façon suivie et méthodique, d'où l'adoption d'un programme d'études et de livres appropriés pour les écoles élémentaires, comme cela existe déjà pour l'enseignement secondaire. Pour prendre charge de cet enseignement, il faut des maîtres compétents: d'où reconnaissance des diplômes de la province de Québec, octroyant à leur diplôme supérieur les privilèges de celui de seconde classe dans la province de la Saskatchewan, et à leur diplôme inférieur, ceux de *troisième classe.* Le gouvernement d'ailleurs, n'accorde de faveur à personne, mais il admet des instituteurs de toutes les provinces du Canada au degré de qualification qui est fixé par notre Département d'Education.

Le programme d'études, nous dit l'honorable ministre, sera soumis au Conseil de l'Education, dès sa prochaine réunion.

M. le président remercia M. Latta de son intéressante et instructive causerie, le félicitant de la largeur d'esprit qu'il savait apporter à la discussion de tous nos problèmes scolaires, et du grand sens de justice dont il se montrait animé en toute circonstance à l'égard des Franco-canadiens. Et se tournant vers M. le Dr Uhrich, il pria le secrétaire provincial, dont l'éloge comme catholique et ami de l'élément français de la Saskatchewan n'est plus à faire, de vouloir bien adresser la parole aux délégués réunis.

M. Morrier décoré par le Pape

Mais au même instant se levait Sa Grandeur Mgr l'évêque de Prince-Albert, demandant la faveur d'ajouter quelques mots à ce qu'il avait dit précédemment.

Mgr Prud'homme fit part alors à l'assemblée de la nomination par le Souverain Pontife au titre de Commandeur de l'Ordre de S. Grégoire le Grand, de M. J.-E.Morrier, président de l'A.C.F.C. C'est au milieu d'applaudissements frénétiques que Sa Grandeur, résumant les mérites de M. Morrier, avoua n'avoir pu mieux faire pour récompenser ses services que de le recommander à la *bienveillance du Pape glorieusement régnant.*

Il est de bon augure pour le commandeur Morrier, que l'annonce officielle de sa nomination ait eu lieu le 11 mars, aux premières vêpres du grand Pape qui a donné son nom à cet Ordre de Chevaliers de la cour romaine.

Mgr Prud'homme doit partir bientot pour Rome, et à son retour rapportera les insignes et les décorations qui brilleront à l'avenir sur la poitrine du nouveau commandeur.

Visiblement ému, M. Morrier, qui ne s'attendait nullement à être comblé de cette façon, sut tirer de son coeur des paroles délicates de remerciement à l'endroit de Mgr et à l'adresse de tous ses compatriotes qui lui avaient donné spontanément un si beau témoignage de sympathie et d'affection.

L'hon. M. UHRICH

L'honorable M. Uhrich appelé ensuite à prendre la parole le fit en des termes qu'il faudrait citer en entier. L'auditoire ne lui ménagea pas ses applaudissements, et c'était justice, tellement le ministre provincial de la santé publique mit de conviction et de chaleur à défendre la cause du bilinguisme au Canada.

Il se dit tout d'abord heureux d'assister à la convention de ses coreligionnaires de langue française.

Puis il entreprend à son tour de montrer que l'attitude du ministre de l'éducation vis-à-vis du français n'a rien d'extraordinaire ; il n'a été que logique et n'a fait que respecter la loi.

Rapport de la commission royale en Angleterre

Il semble que ceux qui critiquent l'honorable ministre sur ce point, n'ont jamais eu vent de la grande enquête royale tenue en Angleterre de 1916 à 1918. Le gouvernement britannique nomma une commission composée de seize éducateurs de renom anglais pour étudier la question de la place occupée par les langues modernes dans le système scolaire de la Grande-Bretagne. Après deux ans de travaux, cette commission fit son rapport en 1918. Tout le rapport tourne autour de cette constatation que l'Angleterre avait négligé les langues

(Suite à la page 5)

AVIS

Nominatation de Gardiens de Fourrières pour 1925

Avis est par les présentes donné que, selon les stipulations de la LOI DES ANIMAUX ERRANTS, les personnes mentionnées ci-après ont été nommées Gardiens des Fourrières pour la M. R. de Russia, No. 490 pour l'année 1925.

1	Andrew Kuz, Strong Pine	SE.	7.50.22.2
2	William Chubey, Samburg	SE.	22.50.23.2
3	Percey Bradley, Claytonville	SE.	28.49.24.2
4	George Dubrasca, Meath Park	SW.	30.51.22.2
5	J. Semezuc, Meath Park	NW.	7.51.23.2
6	Stanley Grelowski, Meath Park	NW.	7.61.23.2

Donné à Prince-Albert, Sask. ce 15ème jour de mars 1925

E. D. POTTER, Secretary-Treasurer.

(Suite de la page 4)

modernes, et qu'elle en avait souffert considérablement dans son commerce, ses finances, sa diplomatie et dans la guerre elle-même. Les enquêteurs affirment que la langue la plus nécessaire pour un Anglais après sa langue maternelle, est le français. Et ceci est la conclusion réfléchie d'une commission royale composée d'Anglais éminents, faisant rapport au gouvernement britannique.

Importance du français au Canada

S'il est important pour un Anglais de savoir le français dans un pays où cette langue n'est guère en usage, que dire de cette importance dans un pays comme le Canada où le français est la langue maternelle de plusieurs millions d'habitants?

Nous avons sur ce point le témoignage éloquent de Sir Henry Newboldt et de Sir Michael Sadler, qui plaidaient récemment la cause du français devant les Canadian Clubs du Canada. Sir Arthur Currie, de l'Université McGill, Sir Hughes, sont allés jusqu'à dire que l'avenir du Canada est conditionné par la connaissance plus répandue du français.

L'enseignement du français n'entraîne pas nécessairement à la pratique d'une religion plutôt que d'une autre; ceci ressort des paroles du Dr Chown, surintendant général de l'Eglise méthodiste au Canada qui demandait dans un discours à Pembroke l'enseignement du français et de l'anglais dans toutes les écoles, pour amener la bonne entente entre les deux races.

J'en appelle à Lloyd George

Il me semble que les malentendus viennent de ce que l'on comprend mal le sens du mot bilinguisme. Les plus enragés défenseurs de l'unilinguisme prétendent qu'un non-anglais qui conserve, ne fût-ce qu'à la maison, la langue de ses pères, ne peut pas être un bon citoyen du Dominion. J'en appelle de cela à Lloyd George, qui parle Gallois chez lui.

Pour moi, un pays bilingue ne signifie pas un pays divisé en deux groupes bien déterminés et distincts, incompréhensibles l'un à l'autre; mais plutôt un pays où deux langues sont en usage par toute ou une forte partie de la population.

Le Canada pays bilingue

Le Canada est un pays bilingue et le restera pendant des siècles. Celui qui pensequ elthasi'rbé
Celui qui pense que l'établissement d'une seule langue commune peut s'effectuer par la suppression à coups de lois du français ou l'usage exclusif de l'anglais, a les yeux fermés aux leçons du passé, aux faits du présent et aux certitudes de l'avenir. Nous avons, non pas une, mais deux langues officielles et trois millions de Canadiens-français. Il y a peu d'espoir que la minorité française diminue de quotient par rapport au reste de la population, et peu de probabilité qu'elle abandonne sa langue. Pour plus d'une raison il est désirable et nécessaire que toutes les nationalités représentées au Canada sachent l'anglais; mais il est aussi important que les Anglo-Canadiens apprennent le français, car aussi longtemps que la population sera divisée en deux sections distinctes, il existera infailliblement des malentendus et des frictions.

Si tous parlaient les deux langues

Je vous le demande: si dans 50 ans les Canadiens-français parlaient tous l'anglais et que les Anglo-canadiens parlassent tous le français, n'aurions-nous pas progressé; n'aurions-nous pas mis fin à nos malentendus: ne serions-nous pas plus forts chez nous et à l'étranger et plus en mesure de maintenir nos positions? Individuellement, serions-nous plus mal? En vérité ne serions-nous pas mieux? Si les deux langues étaient familières à tous au pays, nous aurions des avantages que peu de peuples possèdent, et un caractère vraiment distinctif entre les autres nations. Nous pouvons être loin de cet idéal, mais à coup sûr, des considérations nationales d'une importance suprême exigent que la langue française ne soit soumise à des règlements hostiles et répressifs dans aucune province du Canada.

L'erreur du passé

Dans le passé notre pensée nationale, nos mobiles d'action et notre énergie ont convergé vers ce qui nous divise. Ceci a produit la désunion, étouffé l'esprit canadien et empêché le progrès et la prospérité de fleurir. En ne pensant ainsi qu'aux choses qui nous divisent, nous les avons amplifiées au delà de toute proportion à tel point qu'elles nous semblent les grands problèmes de l'heure. En réalité nos intérêts communs sont si vitaux, si pressants, si pleins de promesses, si impérieux, que le peuple du Canada n'a pas une énergie, pas une ressource qui ne soit requise tout entière par le développement de notre héritage commun.

A la suite d'un appel final à l'union dans la justice, l'hon. Dr Ulrich reprit son siège au milieu de vifs applaudissements.

Les résultats de la campagne de "l'Aide au Patriote"

A Mgr Brodeur échut la tâche de donner le résultat de la campagne de Mgr Prud'homme dans l'Est, puisque celui-ci n'en avait pas soufflé mot.

Mgr a recueilli $3,124.25. D'autres souscriptions viendront encore s'ajouter à cette somme. Ce qui, avec les $1217.80 recueillis dans l'archidiocèse de Régina et $907.00 dans le diocèse de Prince-Albert, par les deux "Comités de l'Aide au Patriote", porte à $5,309.05 l'argent versé au fonds d'amortissement de la dette du journal.

La différence assez considérable que l'on remarque entre les recettes du sud et celles du nord de la province, s'explique par le fait que le propagandiste du *Patriote* n'a pas encore visité les centres français du diocèse de Prince-Albert.

Mgr Brodeur, avant de reprendre son siège, salua au nom de tous les Franco-canadiens, le commandeur Morrier, et lui dit toute la joie et la gratitude que leur mettait au coeur le geste du Souverain Pontife.

Partie musicale.

Cette séance mémorable, qui se termina par le chant en choeur de "O Canada", avait été agrémentée de quelques pièces de musique. M. l'abbé F. Joly avait interprété les "crêpes" de Larrieu, et M. l'abbé Erny avait fait entendre la composition musicale dont il a revêtu la poésie récemment dédiée au "*Patriote de l'Ouest*," par le R. P. Boileau, O.M.I. du collège de Gravelbourg. Malheureusement les nombreux travaux de la journée avaient un peu fatigué la voix très belle du compositeur et il ne put faire valoir tous les mérites de son oeuvre. Nous espérons que ce chant sera bientôt publié et répandu à profusion pour servir à la propagande de notre vaillant journal.

Séance du jeudi matin

Mgr Brodeur traite de la formation d'une élite— Adoption des Constitutions de l'Association des Commissaires—Election des officiers—M. Raymond Denis réélu président.

Toute la journée du jeudi fut pratiquement consacrée à la très intéressante discussion des deux constitutions: l'avant-midi, celle des Commissaires d'écoles, l'après-midi, celle de l'A. C. F. C.

A 9 h., après la prière d'usage, M. le président R. Denis appelait à l'estrade Mgr Brodeur. Le sujet assigné à l'orateur était "*la formation d'une élite*" par l'Association des commissaires d'écoles.

MGR BRODEUR

Comment les commissaires d'écoles peuvent-ils concourir à cette formation?

Tout d'abord chez les commissaires eux-mêmes en les réunissant en des conventions bien préparées, où ils s'instruisent de leurs devoirs et de leurs droits, et retournent chacun dans leurs districts meilleurs apôtres que jamais de la cause catholique et française.

Puis chez les instituteurs, en sachant apprécier, encourager, soutenir les bons, et en mettant au tableau noir les autres, ceux surtout qui négligeraient la formation française de nos enfants.

Il faut inspirer aux instituteurs et institutrices peu soucieux de leurs devoirs à ce sujet une crainte salutaire de l'Association des commissaires d'écoles.

Enfin chez les enfants; c'est à eux qu'il appartient de suivre les progrès des enfants à l'école, de découvrir ceux en qui Dieu a mis des talents qui sortent de l'ordinaire, et qui sont susceptibles de faire des études plus poussées. A eux aussi de parler aux parents, de les convaincre de la nécessité d'envoyer les enfants au Collège ou au couvent, de leur aider financièrement au besoin, afin de préparer à notre peuple les chefs de demain, l'élite qui doit le conduire à ses destinées glorieuses.

Elections de l'Association des commissaires

Après cette allocution écoutée et suivie avec beaucoup d'intérêt, M. le président annonça qu'on allait procéder immédiatement à l'élection des officiers, avant de discuter article par article la nouvelle constitution. Plusieurs délégués devaient rentrer chez eux au courant de l'après-midi et il valait mieux leur donner la chance de voter. On se rangea à l'unanimité à l'avis de M. Denis, et le comité de nomination inscrivit au tableau la liste des officiers sur laquelle il demandait aux commissaires de se prononcer. Nous donnons ailleurs le résultat de ces élections.

L'élection du président et des vice-présidents fut faite à l'unanimité.

Il y eut vote pour l'élection des directeurs et pendant que l'on comptait les bulletins, M. l'instituteur Johnson qui possède une voix remarquable nous fit entendre deux belles chansons qui furent très applaudies.

Le reste de la matinée et une bonne heure et demie de l'après-dîner furent employés à la discussion des différents articles de la constitution de l'Association des commissaires d'écoles. C'était vraiment édifiant de voir avec quelle attention, quel intérêt soutenu, les délégués suivaient article par article la discussion souvent animée et chaude mais toujours cordiale, des règlements sur lesquels ils voulaient solidement asseoir leur jeune association. Presque tous, à un moment ou à l'autre tinrent à exprimer leur opinion.

Séance du jeudi après-midi

Discussion des amendements à la constitution de l'A. C. F. C. et adoption de cette constitution—Elections des officiers de l'A. C. F. C.

Cette séance réservée à l'A. C. F. C., comme celle du matin l'avait été à l'Association des commissaires, ne s'ouvrit qu'un peu avant 3h. Les commissaires voulaient en finir avec leur travail si bien commencé: c'est à peine s'ils avaient interrompu leurs délibérations pour aller dîner.

Dès l'ouverture de la séance, M. Marcotte, en qualité de chef du comité de législation, prit place sur l'estrade et fit rapport des résultats du travail de son comité. Les changements proposés à la constitution de l'A. C. F. C. furent lus en bloc, et repris ensuite l'un après l'autre pour être soumis à l'assemblée.

AMENDEMENTS A LA CONSTITUTION DE L'A. C. F. C.

Les changements principaux, qui feront désormais partie de la nouvelle rédaction sont l'abolition de la cotisation d'un dollar pour être membre de l'A.C.F.C., et la division de la province en douze sections régionales, à la tête de chacune desquelles sera l'un des douze membres du conseil fédéral de l'Association. Ces sections sont divisées en autant de comités paroissiaux qu'il y a de groupes distincts de Franco-canadiens; ceux-ci auront chacun leur exécutif propre composé de huit membres: le curé, s'il est franco-canadien, est de droit aumônier du comité paroissial.

Le choix des douze membres du conseil fédéral, dont six doivent être du sud et six du nord, a été enlevé, au moins pour cette année aux délégués de la convention. Il est remis au comité exécutif général.

Il va sans dire que ces chefs régionaux appartiendront chacun à la région qu'ils devront représenter. A eux, aidés d'un exécutif composé d'autant de membres qu'il y aura de comités paroissiaux sous leur juridiction, appartiendront l'honneur et la tâche de veiller à la vie française de la région, de l'organiser, de l'entretenir, de la stimuler. Ils devront faire rapport de leur travail au comité exécutif général tous les trois mois.

L'A. C. F. C. tiendra une convention générale tous les ans si possible, mais jamais moins souvent que tous les deux ans. De plus, une convention régionale aura lieu chaque année en chacune des douze régions de la province, dont six couvrent le territoire du diocèse de Régina et six celui du diocèse de Prince-Albert.

La délimitation de celles-ci sera faite incontinent par le comité exécutif général qui y travaille déjà.

La vie sera entretenue à travers tout cet organisme assez compliqué par le secrétariat général qui a été rétabli dans ses fonctions avec M. J. E. Morrier, comme titulaire.

ELECTIONS DES OFFICIERS DE L'A. C. F. C.

Malgré l'heure avancée, (il était 6.30h.) on procéda comme le comportait le programme à l'élection des officiers de l'A. C. F. C. pour le prochain terme, non sans avoir au préalable demandé l'assentiment des délégués présents.

Nous en publions le résultat dans une autre colonne. L'élection aux différents postes a été faite à l'unanimité des voix.

Liste des délégues

Mgr Z.-H. Marois, P.D. V. G., Régina, aumônier général de l'A. C. F. C.
Mgr J.-H. Brodeur, P. A. V. G., Prince-Albert, Trésorier de l'A. C. F. C.
Mgr J. C. B. Bourdel, Prud'homme.
Mgr G.-E. Grandbois, P. D., Régina.
J. E. Morrier, Prince-Albert, président de l'A. C. F. C.
Raymond Denis, Vonda, vice-président de l'A. C. F. C. et président de l'Association des Commissaires.
M. Donatien Frémont, directeur de la Liberté, et délégué du Manitoba.
R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., directeur du Patriote de l'Ouest, Prince-Albert.
R. P. U. Langlois, O.M.I., rédacteur au Patriote de l'Ouest, Prince-Albert.
R. P. J. Magnan, O.M.I., supérieur du Collège Mathieu, Gravelbourg.
R. P. Lecomte, Provincial des Pères de Ste-Marie, Tisdale.
M. l'abbé Chs. Maillard, Gravelbourg.
M. l'abbé J. Bois, St-Maurice.
R. P. Cruveiller, Weyburn.
M. l'abbé Dubois, Laflèche.
C. Dozois, Montmartre.
L. Ph. Côté, Montmartre.
Chs. Lemoine, Gravelbourg.
Lucien Provencher, Gravelbourg.
Dr. M. Gravel, Gravelbourg.
Alphonse Bonthoux, Titanic.
I. A. Prince, Delmas.
E. E. Cadieux, Montmartre.
Dr. Léo Langlois, Marcelin.
Mme Dr Langlois, Marcelin.
Th. Perron, Montmartre.
Rév. M. Poirier, Ponteix.
Arthur Marcotte, Ponteix.
Ulric Provencher, Titanic.
Bio Berchmans, Titanic.
J. Godbout, Marcelin.
Hendrick Despin, Marcelin.
M. Lambert, St-Hippolite.
Rév. Kugener, Radville.
Rév. A. Erny, D.D., Meyronne.
C. E. Arès, Prince-Albert.
Dr. Laurent Roy, Régina.
Ludger Roy, Régina.
S. M. Jean, Régina.
M. l'abbé A. Lemieux, Willow-Bunch.
M. l'abbé O. Valiquette, Delisle.
G. J. Fournier, Dundurn.
J. I. Touchette, Frenchville.
Jean Dupeyron, Dollard.
Emile Bourassa, Daleview.
Arthur Huot, Bérubé.
P. Lemauviel, Duck Lake.
R. J. Barré, Duck Lake.
E. A. Grézeau, Duck Lake.
P. J. Bourdy, Laflèche.
E. Béchard, Sedley.
Armand Mireau, Tessier.
Mme Jos. Moquin, Gravelbourg.
Mme O. Boisjoli, Gravelbourg.
Rév. J. A. Morrissette, St-Victor.
Rév. J. O. Rioux, Dollard.
J. Moquin, Gravelbourg.
Philippe Perron, Montmartre.
R. P. Jos. Portier, O.M.I., Delmas.
J. A. Thériault, Montmartre.
Casimir Charpentier, Ormaux, Sask.
W. Lapierre, Storthoaks, Sask.
A. Paradis, Storthoaks, Sask.
Mme Léon Chaland, Vawn, Sask.
Charles Day, Meota, Sask.
David Venne, Wakaw, Sask.
Arcade Bergeron, Assiniboia, Sask.
L. E. Dumesnil, Lac Pelletier, Sask.
E. Souchotte, Wolsely.
D. Carrière, Ituna.
Pat Carrière, Storthoaks, Sask.
Mme P. Carrière, Storthoaks.
Mme A. Paradis, Storthoaks.
Prosper Roy, Dollard.
Phil, Auger, Dollard.
Eugène Cadieux, Montmartre.
C. P. Schmidt, Duck Lake.
I. J. Barré, Duck Lake.
M. Courchène, Duck Lake.
P. Desnoyer, Coderre.
Oscar Bergeron, Ponteix.
Emile Johnson, Ferland.
E. Nobert, Vonda.
E. Bouvier, Meyronne.
H. Bissonnette, St-Victor.
J. Touchette, Frenchville.
H. Mathieu, Willow Bunch.
J. A. Motut, Hoey.
L. Maréchal, Hoey.
M. A. Pelerin, Albertville.
Georges Martin, Willow Bunch.
S. Béliveau, Willow Bunch.
A. Marchildon, Zenon Park.
A. Balonde, Zenon Park.
E. Malhomme, St-Hippolyte.
W. Lapierre, Storthoaks.
M. Pierrette, Storthoaks.
F. Joly, Albertville.
A. Cyr, Debden.
Jos. Paulin, St-Hippolyte.
E. Daniel, St-Louis.
A. Dauphiné, Willow Bunch.
Mme Dupeyron, Dollard.
F. Tessier, Hoey.
A. Gareau, St-Louis.
J. D. Gratton, Ponteix.
D. Monette, Lac Pelletier.
A. Lavertu, Domremy.
P. Auger, Dollard.
A. Lagassé, Gravelbourg.
A. Dunel, Elstow.
F. Georges, Domremy.
P. Roy, Dollard.
Ulric Douville, Delmas.
T. Binette, Ponteix.
A. Chabot, Lac Pelletier.
O. Dechef, Forget.
A. Bonthoux, Titanic.
A. Paradis, Storthoaks.
A. Vézina, Shell River.
C. Charpentier, Ormaux.
S. Lagassé, Gravelbourg.
J. A. Prince, Delmas.
J. R. Johnson, Gravelbourg.
J. Lachance, Assiniboia.
C. H. Gariépy, Dumas.
D. Dudomaine, Vallée Ste-Claire.
R. P. Falbourd St-Hubert.
Jos. Chouinard, St-Louis.
F. X. Chaput, Vonda.
Alex. Marleau, Vonda.
A. Charette, Gravelbourg.
L. Normand, Prud'homme.
A. Fontaine, Coderre.
Eugène Fontaine, Prud'homme.
F. M. de Montarnal, Edam.
Mme Chaland, Vawn.
M. l'abbé J. A. Ménard, Verwood.
C. Day, Meota.
P. Bourdy, Laflèche.
J. S. Casgrain, Prince-Albert.
Louis Braconnier, Gravelbourg.
N. Cyr, Debden.
J. A. Godart, Debden.
N. Burrel, Wakaw.
R. Leblanc, Montmartre.
P. Perron, Montmartre.
A. T. Breton, Montmartre.
S. Béchard, Sedley.
P. Normandin, Sedley.
Chs. Masson, Prud'homme.

Résolutions de la Convention

VOEUX DE L'ASSOCIATION DES COMMISSAIRES D'ECOLE

Cette convention invite les Commissaires scolaires à se procurer des recueils de chansons françaises, plus spécialement les vieilles chansons du terroir pour être distribuées aux élèves.

***

Afin de donner plus de stabilité au personnel enseignant, et rendre la carrière plus attrayante cette convention demande au gouvernement de fixer une échelle de salaires basée sur le degré du diplôme et sur la durée des années d'enseignement; ainsi qu'une pension après 30 années d'enseignement.

***

Cette convention, pour les mêmes raisons, invite les commissions scolaires à procurer aux instituteurs un logement convenable à proximité des écoles.

***

Cette convention est d'avis que l'article 202 de la loi des écoles soit amendé de façon à porter à 6 ans, aussi bien dans les districts ruraux que dans les districts urbains, l'âge d'assistance à l'école, et que de plus il soit laissé à la discrétion des commissaires de reculer cet âge jusqu'à 7 ans au cas où il y aurait déjà trop d'élèves dans les classes.

***

Cette convention émet le voeu que les commissions scolaires prélèvent sur les fonds du District, où c'est possible une somme de $100. au maximum comme récompense accordée à l'élève ayant obtenu les meilleures notes en français aux examens du grade 8.

REMERCIEMENTS ET VOEUX DES ASSOCIATIONS CONJOINTES

Cette 9ème Convention de l'A. C. F. C., exprime ses plus vifs remerciements à Mgr l'archevêque de Régina, à Mgr l'évêque de Prince-Albert et Saskatoon, pour les conseils, les exemples de dévouement et de patriotisme qu'ils nous ont donnés et leur exprime à tous deux les sentiments de profond respect et de filiale soumission de toutes nos organisations nationales.

***

Remerciements à tous nos officiers sortant de charge, aux délégués des Provinces soeurs, et à tous ceux qui pendant cette convention nous ont instruits par leurs travaux ou leurs causeries.

Remerciements à M. Hallé, pour le beau geste qu'il a fait en permettant la publication d'un des superbes travaux du congrès ainsi qu'à un généreux anonyme pour son obole du pauvre.

***

Remerciements à l'Archevêché pour la cordiale hospitalité donnée pendant cette Convention à tous les membres du Clergé.

***

Remerciements aux RR. Pères Oblats de Ste-Marie, qui ont mis à notre disposition leur belle salle paroissiale.

***

Remerciements aux deux honorables membres du Gouvernement pour leur présence au milieu de nous hier.

***

Un cordial et tout spécial merci à Mgr Marois pour le dévouement dont il nous a donné une nouvelle preuve dans l'organisation de cette Convention.

***

Merci à Mgr de Prince-Albert, d'avoir obtenu de Rome cet honneur si bien mérité, accordé à notre cher Président.

***

Remerciements à notre organe "Le Patriote", et exprime le voeu que chacune de nos familles de langue française, s'abonne à ce journal, défenseur de nos droits, et s'en fasse le propagateur.

***

Cette Convention s'associe à toutes les autres associations catholiques du Canada, pour exprimer à Sa Sainteté Pie XI, le voeu qui se répand dans le monde entier qu'une fête spéciale liturgique soit instituée pour le Règne Social du Sacré-Coeur.

***

Cette Convention prie instamment les Franco-Canadiens, de cette Province, d'envoyer de préférence leurs garçons au Collège Mathieu de Gravelbourg.

***

Cette Convention prie le Comité Exécutif de demander aux autorités Provinciales, la nomination d'un Conférencier agricole, Franco-canadien dont la nécessité se fait sentir dans le sud de cette Province.

***

Cette Convention suggère aux fermiers Canadiens de demander aux Compagnies de chemin de fer et aux bureaux de rapatriement du Gouvernement, des gens de langue française, lorsqu'ils ont besoin d'employés ou d'ouvriers agricoles.

Séance du mardi après-midi

Rapport du Comité Exécutif—Deux études intéressantes par M. l'inspecteur Gagné et M. le professeur Gratton—Discussion générale .

(Suite de la page 2)

La séance s'ouvre par le rapport suivant du Comité Exécutif de l'Association des commissaires lu par M. Raymond Denis.

Messieurs:

Le rapport de votre comité exécutif sera bien court, parce que nous tenons à ne pas gaspiller le temps à votre disposition: si précieux durant une Convention comme la vôtre.

Il semble que, depuis ses débuts notre association ait tenu à laisser à l'A. C. F. C. la responsabilité et l'honneur des démarches à faire, et des initiatives à tenter.

Par un vote unanime, à la Convention de Prince-Albert, après une étude très sérieuse de la question, vous aviez demandé à l'A. C. F. C. de prendre les mesures voulues pour arriver à établir une inspection régulière de l'enseignement du français dans nos écoles. Vous avez ce jour-là établi que vous n'entendiez pas prétendre au monopole des questions scolaires, mais que vous désiriez au contraire vous en réserver l'étude, parce que de par vos fonctions vous les connaissiez mieux, pour laisser à l'A. C. F. C. le soin de poser les actes nécessaires.

Dans ces conditions, notre rôle devait être simplifié, puisque nous devenions surtout comme une sorte de comité d'éducation, chargé de signaler les faiblesses de notre système d'enseignement. et indiquer les remèdes à conseiller.

Votre président dans plusieurs articles a tenu à préciser pour quelles raisons nous avions nécessairement besoin d'avoir un visiteur d'écoles. Il a insisté sur ce point d'une façon spéciale: parce que c'était sa conviction intime et qu'en même temps il rappelait à l'opinion publique. les mesures que nous avions officiellement demandées en 1923.

Il insistait également sur la nécessité d'établir des examens de français, et de créer des diplômes français; mesures qui rallient de plus en plus l'opinion de tous ceux qui s'occupent de nos questions scolaires.

A une assemblée des exécutifs de l'A. C. F. C. et de votre association, assemblée tenue en octobre dernier, votre président proposait également la création d'un secrétariat Central groupant les différentes organisations: c'est-à-dire que l'A. C. F. C., l'Association des Commissaires d'écoles, et l'Interprovinciale auraient un seul et même secrétaire. Nous y gagnerions une plus grande unité de mouvement, une discipline plus forte, et nous aurions un centre d'informations bien utile à nos gens. Cette proposition fut adoptée par les deux exécutifs, et il est à espérer qu'un jour ou l'autre elle sera mise à exécution.

Nous avons également collaboré avec l'A. C. F. C. dans l'étude de certaines questions très importantes pour lesquelles on nous a promis satisfaction. Nous n'aimons pas à donner trop de détails sur des points qui peuvent prêter à la polémique; mais nous pouvons cependant dire sans indiscrétion, que la question des diplômes de Québec, et d'un programme français, furent parmi celles étudiées par votre exécutif, en accord avec l'exécutif de l'A. C. F. C.

Tenant à entretenir des relations aussi suivies que possible avec les groupes de langue française des provinces voisines, nous avons délégué notre président pour représenter votre association au Congrès de St-Boniface. Nous avons pensé que nos problèmes, et nos luttes étant à peu de choses près les mêmes, nous avions tout intérêt à nous fréquenter, pour que chacun d'entre nous puisse profiter de l'expérience des autres. C'est dans ce même ordre d'idées que nous avons invité l'Association d'Education du Manitoba à se faire représenter à notre Convention, ainsi que M. Joly, le député de St-Paul des Métis en Alberta, qui pourra nous dire quels sont les moyens d'action dont nos frères de l'Alberta disposent pour maintenir là-bas la mentalité française.

En plus de tout ceci nous nous sommes tenus à la disposition de nos commissions scolaires, lorsque celles-ci eurent besoin d'un conseil. Plusieurs eurent recours à nous; et nous croyons sincèrement que le fait de se sentir protégés, aidés dans leurs luttes, donne à beaucoup de nos commissaires un courage et une ardeur qu'ils n'auraient pas sans cela.

Durant cette Convention on va soumettre à votre attention, un projet de constitution. Jusqu'à présent nous avions tenu nos conventions en nous basant sur la marche suivie par l'Association de la School Trustee Association, et sur quelques points jetés à la hâte sur le papier par ceux qui eurent les premiers l'idée de fonder votre association. Pour faciliter la marche de l'organisation, il fut jugée nécessaire de posséder une constitution plus complète. Vous aurez à l'étudier, et à l'adopter ou à l'amender suivant le but que vous voulez assigner à votre Association.

La Constitution proposée ne fait que confirmer un ordre de choses existant déjà. Elle affirme les devoirs des Commissaires d'écoles, et leur grande responsabilité, et partout dans ses moyens d'action elle propose l'entente complète avec l'A. C. F. C.

Cette entente est nécessaire et indispensable; et le travail à faire est assez considérable, pour que les deux associations puissent y consacrer toute leur énergie.

Quelqu'un a voulu voir dans cette Constitution une arme destinée à supplanter l'A. C. F. C. sur le terrain scolaire. Rien n'est plus loin de la pensée de votre président qui a écrit cette Constitution. Il a voulu donner à l'Association des Commissaires une Constitution qui justifiait l'existence de l'Association et ce n'est certes pas au moment où il se prépare à quitter nos organisations pour se consacrer tout entier à ses affaires personnelles, qu'il songerait à nous laisser entre les mains une arme de combat, lui qui toute sa vie a fait appel à l'union de toutes les bonnes volontés.

Votre exécutif s'est donc efforcé de remplir le rôle que vous lui avez confié: et s'il n'a pas fait grand bruit, c'est qu'il a pensé suivant la parole du vénéré Archevêque de Régina que le bien ne fait pas de bruit, et que le bruit ne fait pas de bien, mais il a conscience d'avoir rempli consciencieusement la tâche qui lui fut confiée, et c'est avec confiance qu'il vous soumet ce rapport.

Sur motion de M. Motut appuyé par M. Bissonnette, le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Le rapport financier est également adopté à l'unanimité sur motion de M. N. Cyr. de Debden, appuyé par M. J. Dupeyron, de Dollard.

Le rapport financier accuse un surplus de $187.25, dont $180. ont été prêtés à l'Association Interprovinciale.

M. L'INSPECTEUR GAGNE

M. l'inspecteur Rosaire Gagné *nous donne ensuite un magnifique* travail sur l'union et la coopération qui doivent exister entre les parents, les instituteurs et les commissaires pour l'éducation des enfants.

Nous publierons ce travail dans un prochain numéro.

Intéressante discussion

Une intéressante discussion s'engage sur l'opportunité de donner des devoirs à faire aux enfants à la maison, discussion à laquelle prennent part plusieurs congressistes, notamment M. l'inspecteur *Gagné*, M. l'abbé *Erny*, M. *Raymond Denis*, M. l'instituteur *Gratton*, M. l'abbé *Dubois*, etc.

Finalement *M. Dupeyron* propose aux applaudissements de toute l'assemblée que les devoirs à faire à la maison soient exclusivement en français avec la coopération de l'instituteur.

Il est question aussi des moyens à prendre pour que l'instituteur puisse prolonger d'une demie-heure l'enseignement du français en plus des heures de classe, et pour cela les commissaires devraient se faire un devoir de ne pas mesquiner sur le salaire de l'instituteur. Il ne faut pas demander tous les sacrifices à l'instituteur. Les Galiciens, les Allemands et autres nous donnent l'exemple en payant jusqu'à $1,300 pour leurs instituteurs.

La discussion s'engage ensuite sur le meilleur temps à choisir dans l'horaire de classe pour l'heure de français. chacun donne son avis motivé, et finalement, de l'avis général, l'heure qui semble la plus favorable est la deuxième heure dù matin ou la première heure de l'après-midi, mais en aucun cas, la dernière heure de classe parce que l'attention des élèves n'est plus aussi bonne.

M. Denis demande à quitter le fauteuil pour prendre part à la discussion et M. Morrier préside la séance pour quelques instants.

M. Denis diffère d'opinion avec M. l'inspecteur Gagné sur la direction de l'école. Il affirme le droit des commissaires à établir ou corriger le programme, à déterminer l'horaire, à choisir l'heure la plus favorable à l'enseignement du français. Les commissaires sont les représentants et les défenseurs des pères de famille.

La discussion se termine par l'adoption de la motion suivante : "Que toutes nos commissions scolaires fassent enseigner le français dans la deuxième heure de l'avant-midi ou la première heure de l'après-midi, et obtiennent de leurs institutenrs qu'ils donnent tous les jours des devoirs à faire à la maison uniquement en français, à moins que ces commissions scolaires par un arrangement avec l'instituteur puissent prolonger d'une demie-heure les heures de classe consacrées à l'enseignement du français."

M. J. D. Gratton, instituteur de Ponteix, nous donne ensuite un magnifique travail sur la situation actuelle de l'enseignement du français dans nos écoles.

Ce travail très au point fut vivement apprécié et sera reproduit en entier au prochain numéro, selon le voeu qui en a été exprimé par l'assemblée.

L'assemblée vote avec enthousiasme des remerciements à M. l'instituteur Gratton pour son excellent travail extrêmement intéressant et pratique.

Programme de français et visiteur des écoles

Plusieurs congressistes prennent part à une discussion générale sur les moyens de stimuler l'étude du français, par le moyen d'examens, de concours, de diplômes, etc.

Mgr Marois fait allusion au nouveau programme de français que l'on espère voir adopter tout prochainement par le Conseil d'Education qui se réunit samedi prochain. Ce programme en établissant l'uniformité, faciliterait la tâche d'un visiteur d'école dont tous reconnaissent la nécessité et que l'autorité diocésaine est toute disposée à nommer dès qu'elle pourra le faire. Le rôle du visiteur des écoles est extrêmement important; il demande tout un ensemble de qualités et d'aptitudes qu'il est pratiquement impossible de rencontrer dans un seul homme. La question est cependant sérieusement à l'étude et Mgr Marois laisse espérer une solution satisfaisante d'ici quelque temps.

L'école de Dundurn

La séance se termine par l'exposé intéressant que donne M. Jos. G. Fournier, commissaire du district d'école Généreux, à Dundurn, de la situation pénible qui est faite à la population française de ce district par le mauvais vouloir d'un certain élément fanatique qui contrôle l'école, bien que la grande majorité des enfants soit de langue française.

Séance du mardi soir

Mgr Marois préside—Discours de Mgr Mathieu—Magnifique conférence de M. Frémont sur les activités de nos compatriotes du Manitoba.

La séance est présidée par Mgr Marois qui félicite les délégués d'avoir montré tant de bon esprit, d'entente et d'union au cours des travaux et des discussions de la journée.

Il y voit l'effet de la prière et de la bénédiction de Dieu et il invite tous les congressistes à ne pas manquer d'assister demain à la messe de la convention. La convention est bien commencée; il faut qu'elle continue de même, pour le succès de nos associations, pour la consolation de tous ceux qui ont à coeur l'union de nos force catholiques, pour la consolation particulièrement de notre vénéré archevêque.

Il invite ensuite Mgr l'archevêque à nous donner quelques conseils.

Mgr Mathieu

Cette convention ne se tient pas pour semer la discorde dans notre chère et belle province; c'est tout le contraire que nous avons en vue.

Nul plus que nous ne recherche et ne veut la concorde entre les différentes nationalités qui se partagent le Canada; mais la concorde ne signifie pas la fusion. Pourquoi ne pas nous unir sans nous assimiler, vivre côte à côte, préservant dans toute sa pureté, améliorant même le sang des nations qui ont écrit les pages les plus glorieuses de notre histoire? Pourquoi les Anglais et les Français ne travailleraient-ils pas à préserver leur individualité, adorant Dieu suivant les dictées de leur conscience, parlant la langue de Shakespeare ou de Cornille, ou plutôt les apprenant et les parlant toutes les deux?

Quant à nous, nous voulons apprendre le français, nous voulons parler cette belle langue française, ce diamant d'un prix inestimable, cette oeuvre d'art travaillée par les siècles, d'une beauté à nulle autre pareille, accessible à toutes les hautes pensées, à tous les nobles sentiments, aussi propre à dire de grandes choses que des choses aimables. Nous voulons parler cette langue qui est la langue des lettrés et des arts, la langue de la diplomatie, la langue de la noblesse dans tous les pays de l'Europe.

Nous voulons apprendre l'anglais parceque nous comprenons qu'en agissant ainsi nous aurons tout à y gagner. Et les Canadiens-français, depuis la conquête, l'ont toujours compris.

Nous avons le droit et le devoir de tenir à notre langue

Nos compatriotes qui sont intelligents et qui ne sont pas aveuglés par les préjugés et le fanatisme comprennent que nous avons le droit, que c'est notre devoir de tenir à notre langue.

Travaillons donc à faire comprendre à tous que la langue française n'est pas une langue étrangère au Canada, "a foreign language". Disons leur, et disons leur souvent, que nous avons été les premiers maîtres de ces immenses territoires qui sont aujourd'hui le Canada, que les rives de nos grands fleuves et de nos grands lacs gardent le souvenir de nos héros et de nos missionnaires, que l'histoire du Canada doit à nos aïeux tout son intérêt et tout son lustre, que nous nous multiplions partout au Canada et aux Etats-Unis, depuis l'ancienne Acadie jusqu'aux bords du Missisipi et jusqu'aux Montagnes Rocheuses; et enfin que si nous disparaissions comme race, le Canada perdrait son caractère le plus pittoresque et le plus original.

Rappelons-leur que c'est l'influence française qui, presque partout, dans l'Amérique du Nord, a semé les idées religieuses au prix de ses travaux, des ses sueurs et bien souvent de son sang. Parcourez les plus anciennes villes des Etats-Unis Philadelphie, Baltimore, New-York, St-Louis; remontez à leur origine, cherchez quels ont été les apôtres qui ont jeté les premières semences de la foi, et presque partout vous trouverez des Français.

Aujourd'hui, il est vrai, dans ces bourgades transformées en citées opulentes, dans ces églises devenues riches et prospères, vous ne trouverez plus guère de prêtres français. D'autres leur ont succédé; mais allez plus loin, dans les contrées encore à demi désertes, comme le Texas; pénétrez dans les immenses solitudes de notre Ouest canadien, parmi les tribus errantes des indiens, partout, en un mot, où il faut encore, pour faire germer l'Evangi-

(Suite à la page 7)

(Suite de la page 6)

le sur une terre inculte, l'arroser de ses sueurs et de son sang, là vous trouverez à chaque pas des français.

Peut-on raisonnablement nous faire un reproche de parler notre langue et de pratiquer notre religion? Cela peut-il nuire à l'union des citoyens dans notre patrie?

Ce qui fait la patrie

Cette unité morale d'un peuple, elle est dans la croyance et le dévouement de ce peuple à la patrie. Quand un peuple sait tout ce que ce mot de patrie veut dire; quand chacun dans un pays se sent prêt, dès que la patrie sera menacée à sacrificier ses intérêts les plus chers, sa vie, celle de ses enfants; quand chacun a foi en elle; quand chacun a pour elle un amour poussé jusqu'à l'abnéfration et au suprême holocauste; quand tous ont cette idée profondément gravée dans la tête et ce sentiment profondément ancré dans le coeur; ils peuvent en dehors de là penser ce qu'ils voudront, parler comme ils le désireront, il possèdent l'unité morale et ils forment une nation."

Et voyez donc ce qui se passe dans l'Empire britannique. Dans la partie septentrionale de l'Ecosse, on ne parle que le gaélique. Et ces Ecossais sont-ils moins loyaux que les Irlandais qui font usage de la langue anglaise? Dans les Iles de la Manche, le français prédomine et nulle part ailleurs le Roi a de plus fidèles sujets. Ainsi en est-il au Canada. Nous sommes loyaux parceque d'abord c'est notre devoir et ensuite parceque c'est notre intérêt.

Et plus nous serons fidèles à notre langue et à notre religion, plus nous mériterons l'estime, le respect de nos concitoyens au jugement sain, au coeur bien né, de ceux en un mot qui sont capables de comprendre leurs intérêts et les nôtres.

Soyons unis

Et pour mériter cette estime, pour que ce respect soit plus profond, soyons donc unis. "Stemus simul. associons-nous; c'est le cri inspiré du Prophète Isaïe et il ajoute qu'ainsi associés, entre nous et en Dieu, il n'est pas d'ennui qui puisse nous affronter et se tienne contre nous: "Quis est adversarius meus? Accedat ad me."

Et pour l'avoir cette union cherchons de voir plus nos qualités que nos défauts; étalons plus celles-ci que ceux-là sous les regards de ceux qui peuvent ne pas nous être sympathiques. Rappelons-nous que l'arbre le plus gros et le plus solide peut être renversé par une tempête, s'il s'élève seul et solitaire, tandis qu'il court moins de danger lorsquil se dresse dans une forêt dont les branches amies peuvent se protéger contre la tourmente.

Rappelons-nous aussi que les hommes d'ordinaire ne sont pas aussi méchants qu'on est d'abord porté à le croire.

N'attribuez jamais aux autres de mauvaises intentions que souvent ils n'ont pas. Il en est des mauvaises intentions comme des écus: pour en prêter aux autres, il faut les avoir soi-même.

Vous le savez, les païens autrefois disaient: "Voyez ces chrétien, comme ils s'aiment; ils n'ont qu'un coeur et qu'une âme." Vivez ici, au milieu de concitoyens qui ne sont pas de notre race, au milieu d'autres qui n'ont pas notre foi; conduisez vous de manière à ce que tous, vous regardant soient obligés de dire: "Voyez ces Canadiens français comme ils s'aiment."



M. DONATIEN FREMONT
directeur de la Liberté, délégué du Manitoba.

M. Frémont, délégué du Manitoba

Mgr Marois présente ensuite à l'auditoire M. Frémont, délégué de l'Association d'Education du Manitoba. M. Frémont, dit-il, n'est pas un inconnu parmi nous. Il a été plusieurs années rédacteur au *Patriote*. Il a laissé chez nous le meilleur souvenir, le souvenir d'un apôtre laïque. Nous ne pouvons oublier non plus les services qu'il a rendus à nos associations. Son départ nous a causé un profond regret, mais ce qui fut une grande perte pour nous a été un gain pour nos compatriotes du Manitoba, au profit desquels il se dévoue à la direction de la *Liberté* comme il se dévouait ici au *Patriote* et au secrétariat de l'A.C.F.C.

Faute d'espace nous sommes forcément obligés de remettre à la semaine prochaine la magnifique conférence de M. Frémont qui fut suivie avec la plus vive attention et fut à plusieurs reprises chaleureusement applaudie.

En remerciant le conférencier pour son discours si intéressant, encourageant et éloquent, Mgr Marois pria le délégué du Manitoba de porter à nos frères de là-bas le message de tous les Franco-canadiens de la Saskatchewan pour le triomphe de leur cause. Imitons, dit-il, le dévouement des officiers de l'Association du Manitoba. Le succès grandira en proportion des sacrifices qu'on saura s'imposer.

"FIE-TOI-Z-Y PAS TI PITT"

Ces graves paroles ne tombèrent point dans des coeurs distraits, comme le prouvèrent les applaudissements de l'assemblée. D'ailleurs, Mgr Mathieu, dans sa profonde connaissance de la psychologie des foules, les avaient à tout jamais gravées dans les esprits, par une historiette dont le pittoresque frappa le sens humoristique de tous les auditeurs et dérida toutes les figures: Un jeune enfant était en danger de se noyer sous les yeux de ses parents accourus sur le rivage.—"Mon pauvre gars, criait la maman, prie St-Joseph, prie St Joseph."—Et le papa de répondre: "Fie-toi-z-y pas, ti Pitt, nage."

Et Mgr de conclure: Prions, oui; mais travaillons, nageons nous aussi.

MGR PRUD'HOMME

Mgr Prud'homme, invité à son tour à lancer un mot d'ordre qui guiderait la marche en avant de la race française, le fit en ces termes: **"Notre désir de vivre doit s'exprimer par notre volonté de ne pas mourir."**

Un désir, c'est-à-dire un enthousiasme, une passion, une flamme. Tout artiste porte en lui une grande passion: les chefs d'oeuvre, les travaux d'art merveilleux ont été accomplis, parce que l'artiste voulait faire passer en d'autres la beauté de son rêve intérieur.

Toutes les grandes races ont vécu par l'intensité de leur désir de vivre: la Pologne, l'Irlande, l'Acadie. Il en sera de même pour nous: nous ne sommes pas morts et nous ne mourrons pas.

Encourageons notre collège: ce qui compte, c'est la force disciplinée.

Encourageons notre journal: ce qui pèse dans la balance, c'est la grande voix de l'opinion.

Encourageons-nous les uns les autres; il ne faut dénigrer ni ses voisins, ni son pays: on ne dénigre pas sa famille, on ne dénigre pas sa mère.

FIN DE LA SEANCE

Mgr Prud'homme fut vivement applaudi par l'assistance, et félicité, au nom de tous, par M. le président, sur ses paroles si pleines de coeur, d'énergie, et de vigoureux optimisme.

Puis Mgr Brodeur se fit l'interprète des congressistes, après de Sa Grandeur Mgr Mathieu, pour lui dire combien les Franco-canadiens avaient été sensibles à ses nombreux témoignages d'intérêt, de paternelle sollicitude et d'inépuisable bonté au cours de la convention. Mgr l'archevêque de Régina est notre force, nous ne le saurons bien peut-être, que lorsque nous l'aurons perdu.

M. Denis lut ensuite un message du vénérable père de Mgr Marois disant quelle part il avait pris par ses pensées et ses prières à ces assises solennelles de l'élément français de la Saskatchewan.

Enfin, Mgr Mathieu nomma pour un second terme, aumônier général de l'A. C. F. C., Mgr Marois, et il fit le tirage d'un abonnement dont M. Louis Normand, de Prud'homme, fut proclamé l'heureux gagnant. Mgr l'archevêque à la demande de M. le président, clôtura la neuvième convention de l'A. C. F. C. en faisant descendre une dernière bénédiction sur toute l'assistance à genoux. Et on se dispersa au chant de "O Canada" et "Dieu sauve le Roi."



PERMIS d'AUTOMOBILE

Demandez MAINTENANT votre permis pour 1925.

Il y a 69.500 automobiles dans la province. N'attendez pas les 69.499 autres propriétaires pour faire application pour votre permis.

Servez-vous de la formule d'application imprimée et donnez toutes les informations demandées.

Vous pouvez vous adresser au
REGISTRAIRE LOCAL
Prince-Albert
ou bien directement à
La Division des Permis d'automobiles
Département du Secrétaire Provincial, Régina.

Séance du jeudi soir

Dernière séance de la convention conjointe—Lecture des résolutions—Discours de Mgr Mathieu, de Mgr Prud'homme, du nouveau président et de Mgr Brodeur—Tirage d'un abonnement à vie au "Patriote."

SEANCE DU JEUDI SOIR

La dernière séance de la convention revêtit un éclat magnifique avec la présence sur la scène de Mgr Mathieu, de Mgr Prud'homme, de Mgr Brodeur et Mgr Bourdel, de M. l'abbé Kugener, de MM. Morrier et Denis, ainsi que de M. McKinnon, député d'état des Chevaliers de Colomb.

M. McKINNON

Celui-ci avait tenu à saluer les Franco-canadiens en convention au nom d'une société soeur catholique. L'ordre des chevaliers, dit-il, ne groupe pas ses membres par nationalités, il y a d'autres sociétés pour cela. Son but est de faire coopérer tous les catholiques à la diffusion et la défense de la doctrine de l'Eglise romaine. Pour atteindre ce but, l'ordre fait fraterniser dans les mêmes rangs Irlandais, Ecossais, Français et autres. La Saskatchewan possède deux conseils de Chevaliers français.

LECTURE DES RESOLUTIONS

A la suite de ce discours, M. Morrier proclame les noms des officiers de l'A. C. F. C. élus à l'assemblée précédente; M. l'abbé Kugener donne lecture des résolutions rédigées par les deux comités préposés à cet effet, et les soumet à l'approbation des délégués; enfin M. Morrier, président sortant de charge, appelle à la présidence M. Raymond Denis, au milieu de salves d'applaudissements.

M. R. DENIS A LA PRESIDENCE

M. Denis remercie l'auditoire de cette affectueuse manifestation de sympathie, et dit que, puisqu'on l'avait élu président de nos deux Associations, il allait lui épargner le supplice d'au moins un dicours présidentiel. Plusieurs, dit-il, sont venus me féliciter; ils devraient plutôt plaindre l'A. C. F. C. d'avoir un président qui court les chemins et ne passe guère que le tiers de son temps dans la province.

Nous espérons tout de même pouvoir continuer l'oeuvre entreprise, et grâce à l'état-major que vous avez choisi la mener à de nouvelles conquêtes. Nous comptons sur vous, comptez sur nous.

MGR MATHIEU

C'est avec un plaisir toujours nouveau et une attention toute filiale que les Franco-canadiens prêtent l'oreille aux sages conseils du vénéré archevêque de Régina. Aussi M. Denis avoue-t-il qu'il n'a pas besoin de présenter le premier orateur au programme.

Mgr Mathieu dit que, comme celle de l'épiscopat, la charge du président et des officiers de l'A. C. F. C. est lourde; mais nous travaillons pour Dieu, qui purifie et sanctifie les chefs par la pénitence d'un rude devoir à remplir. Toutefois si le chemin est semé d'épines, il y a aussi des oasis, et cette semaine de la convention a véritablement été un oasis pour l'âme et le coeur.

RESOLUTIONS A PRENDRE

La convention produira de très bons effets si tous prennent la résolution: 1o de s'efforcer de faire comprendre autour d'eux que nous voulons l'union et la concorde; 2o d'amener les autres à comprendre que nous voulons savoir le français et aussi l'anglais; 3o de vivre en parfaite union, de marcher la main dans la main; 4o de remplir leurs devoirs de catholiques et donner l'exemple des vertus chrétiennes, surtout de la charité.

UN MOT D'ORDRE

Le mot d'ordre que je désire vous laisser est le fruit de mes 40 ans d'enseignement au séminaire de Québec, et l'une de mes premières constatations à mon arrivée ici. **Si nous ne formons pas une génération plus nombreuse de Canadiens-français instruits, nous sommes perdus.** Il nous faut, plus d'hommes capables, pour instruire et éclairer les autres. Au nom de Dieu, au nom de l'Eglise, au nom de la race, faisons les sacrifices voulus pour remplir notre collège.

SUPPORTONS-LE

Quelques-uns se plaignent de ce qu'il soit au sud. Il ne pouvait pas être au sud et au nord en même temps: nous n'en avons qu'un, il est au sud, supportons-le. Lorsqu'il s'agira d'en construire un autre on le mettra au nord.

Puis, disent-ils, il est dans une paroisse, pourquoi n'est-il pas dans la nôtre; c'est bien canayen cela, chacun voudrait l'avoir dans la sienne.

FAIRE DES HOMMES

Sachons bien que le collège n'est pas pour faire seulement des avocats, des médecins, mais avant tout des hommes, des chrétiens. Notre collège est absolument nécessaire, envoyons y nos fils; aidons les enfants pauvres bien doués à y avoir accès; qu'on fasse une quête, qu'on paie pour eux. Car je le répète, si nous ne formons pas une génération plus nombreuse d'hommes instruits, nous sommes littéralement perdus.

Quelques Nouvelles

Un incendie a détruit l'édifice des arts mécaniques à l'Université de Saskatoon, infligeant des dommages de $250,000., en partie couverts par $124,000. d'assurances.

M. Guillaume Charette, avocat de St. Boniface, a été nommé agent de rapatriement. Il aura son bureau à Fall River, Mass.

Un incendie a causé $175,000. de dommages aux édifices de la compagnie Richard-Béliveau à Winnipeg.

Par un vote de 120 contre 32, le parlement d'Ottawa a décidé de remettre à une commission interprovinciale la question de la réforme du Sénat.

La cour d'appel a déclaré ultra vires la loi de la province de Québec, joignant ainsi les Juifs aux protestants pour fins scolaires.

Le feu a détruit de fond en comble l'église paroissiale de St-Victor d'Alfred, Ont. Pertes de $100,000. en partie compensées par les assurances.

Le lieutenant-colonel Edouard Leprohon, 66 ans, vient de mourir à l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue. Il avait levé à Edmonton, durant la guerre, le 233e. bataillon composé en grande partie de Canadiens-français.

Mgr Charles Ruch, évêque de Strasbourg, a commandé la grève des écoles le 16 mars, comme protestation contre l'établissement d'écoles neutres en Alsace.

Le Souverain Pontife tiendra un consistoire le 30 mars, auquel seraient nommés deux Cardinaux espagnols.

Après un débat mémorable à la Société des Nations, le protocole de désarmement et de sécurité est abandonné pour le moment et remis à une réunion ultérieure. De l'avis de la presse française, c'est le Canada qui a donné le coup de mort, en donnant le ton à tous les autres dominions.

TARIF
des Annonces Classifiées du PATRIOTE DE L'OUEST

25 Mots ou moins. 50 cents
1 sou du mot additionnel

5 insertions pour **$2.00**

Strictement payables à l'avance.

A VENDRE à 5 milles de St-Louis très belle demi-section à conditions faciles: 110 acres de terre neuve prête pour la herse. 90 acres de chaume. S'adresser à casier L. au Patriote. 51—

A VENDRE—1-4 de section, N. O. 35-47-12 ouest 2, dans Arborfield, Sask. S'adresser à Joseph Benoît, Forget, Sask. 20-3 P

ON DEMANDE instituteur ou institutrice, catholique de préférence, pour le district scolaire de Shell River No. 3090, pouvant enseigner le français et ayant diplôme de 2e classe pour la Saskatchewan. Salaire offert $1100.00 par année. Classes ouvriront le 16 mars. S'adresser à I. J. Cayo, sec.-trés., Boutin, Sask. 51-4 P

EMPLOI DEMANDE: Si quelqu'un désire un homme pour conduire un tracteur pour les semences, a cinq ans d'expérience. S'adresser à Joseph Louis Reynaud, Reynaud, Post-Office, Sask. 51-5

DEMANDE: terre, une demi-section à louer, avec machines, chevaux, etc. S'adresser à Flavien Reynaud, Reynaud, Post-Office, Sask. 51-5

ON DEMANDE une institutrice pouvant enseigner le français et l'anglais avec certificat 2ème ou 3ème classe pour la Sask., pour prendre charge de l'Ecole Dinelle, No. 1476, à partir du 1er mars au 15 décembre. Pour informations s'adresser à Paul Pelletier, sec.-trés., Alstow, Sask.—48

ASSURANCE-VIE "La Sauvegarde assurance contre les incendies, accidents, garanties et vente de terres, lots, etc. Eugène Guertin, St-Paul, Alta. 36

A VENDRE CHAISES faites à la main; bois solide; siège tissé de peau crue. Garantie de longue durée. Prix $2.25. S'adresser à Dom Léo Grenier, Bellevue, Sask. 1 6 P

ON DEMANDE un couple marié pour travail de ferme. Adressez immédiatement à boîte Postale 46, Montmartre, Sask. 1LPC

INSTITUTEUR bilingue demandé avec certificat de 2ème ou 3ème classe pour l'école de Val-Marie, Sask. $100.00 à $120.00 par mois, 3 milles de la station. S'adresser à Paul E. Brisson, Val-Marie, Sask. 2-7 P

ON DEMANDE une institutrice bilingue qualifiée de 2ème ou 3ème classe. Devrait commencer le 23 mars. Adresser toute correspondance à Francis Hudon, sec.-trés., Ste-Marthe, Sask. 2-5 P

GRAPHOLOGUE—Jeunes gens connaissez vos amies. Soulevez les masques des beaux galants, qualités, défauts, tout sera dévoilé en m'envoyant $1.00 et une page de leur écriture. M. J. E. H. Prince, Lac Pelletier, Sask. 2 7 P

DAME DE LANGUE française cherchant position dans presbytère de campagne. Bonne ménagère et cuisinière. Références, Mad. A. Desjardins, General Delivery Saskatoon. 2-4 P

A VENDRE à 5 milles à l'est de St-Louis, très belle demi-section à condition faciles: 110 acres de terre neuve prête pour la herse, 90 acres de chaume. S'adresser à casier L. au Patriote. 51-

Cinquantenaire de l'hôpital St-Vincent de Portland

Portland, Oré. — On fêtera l'été prochain le cinquantième anniversaire de la fondation de l'hôpital St-Vincent par les Soeurs de la Providence. La fête devrait avoir lieu le 19 juillet; mais on la fera coïncider avec la présence à Portland de la Mère Générale des Soeurs de la Providence, qui fait cette année la visite des maisons de sa communauté dans l'Ouest.

Trois des religieuses fondatrices célébreront les noces d'or de leur profession au cours de l'été, à la maison provinciale de Seattle, mais on espère les voir présentes aux grandes fêtes de l'hôpital St-Vincent de Portland.

Une locomotive à 22 roues

Paris. — La plus puissante locomotive d'Europe d'une série destinée à la remorque des trains rapides, les plus lourds, sortie des ateliers de la Compagnie de l'Est d'Epernay-Magenta, a fait, sur le parcours Epernay-Châlons et retour, à la vitesse moyenne de 120 kilomètres à l'heure, des essais tout à fait concluants.

Cette locomotive qui entrera prochainement en service sur la ligne Paris-Strasbourg, mesure 4 mètres de hauteur, 25 mètres de longueur; elle a 22 roues avec le tender et 4 essieux accouplés.

Egarés dans les catacombes

Rome. — M. Teissier, 23 ans, élève de l'Ecole des Mines, eut la mauvaise inspiration de vouloir explorer les Catacombes.

S'étant abouché avec un ouvrier carrier, il s'introduisit dans les souterrains qui parcourent tout le sous-sol de la Montagne Sainte-Geneviève, au versant Sud.

Les deux hommes étaient entrés dans les carrières par une ouverture qui existe dans les jardins de l'hôpital Val-de-Grâce. On ne les retrouva qu'après de longues recherches.

A nos Frères de France

Une lettre au général de Castelnau—Les grandes sociétés catholiques et françaises du Canada et des Etats-Unis protestent contre la persécution religieuse

Montréal. — Toutes les sociétés et associations canadiennes - française du pays adressent au général de Castelnau, président de la Fédération Nationale catholique de France, la belle lettre suivante:

LA LETTRE

A Monsieur le général de Curières de Castelnau,
Prés. de la Fédération nationale catholique de France.

Monsieur,

Les 4,000,000 de Français de l'Amérique du Nord, Canadiens français, Franco-américains et Acadiens voient grandir, avec angoisse, la menace d'une nouvelle guerre religieuse en France.

Comme catholiques ils ont ressenti douloureusement le coup porté au Saint-Siège par l'attitude de votre gouvernement au sujet de l'ambassade de France au Vatican.

Comme catholiques ils ressentiront également avec peine toute mesure d'oppression contre la foi des Alsaciens-Lorrains et contre le droit des communautés religieuses de votre pays. Les lois ou les mesures administratives qu'on laisse prévoir contre les uns et les autres, seront interprétées dans le monde entier comme une manifestation d'hostilité envers la foi catholique. Et, par cela même, elles blesseront profondément les Français d'Amérique dans ce qu'ils estiment et vénèrent comme le premier de leurs biens.

Comme Français, restés profondément attachés au pays de leurs pères ils verraient avec chagrin le discrédit qu'aurait à subir devant le monde le prestige de la France, par une nouvelle guerre religieuse. Nous n'avons pas oublié le malheureux scandale que l'arrivée des religieux et des religieuses a créé, il y a vingt ans, dans nos pays anglo-saxons.

Monsieur, nous ne voulons pas nous immiscer dans les affaires intérieures de votre pays. Mais il existe un droit des gens qui relève de la confiance universelle. Nul ne peut faire, non plus, que l'unité catholique ne soit une réalité internationale aussi légitime que d'autres, et que toute atteinte faite aux droits du Saint-Père et à ceux du catholicisme n'atteigne en même temps tous leurs fils.

C'est pourquoi tous les catholiques d'origine française de l'Amérique du Nord adressent à leurs frères de France leur ardente sympathie et l'hommage de leur admiration dans la lutte que, sous votre conduite, général, ils soutiennent si dignement. Son Eminence le Cardinal Bégin, le vénérable archevêque de Québec, vous adressait naguère un salut de fierté. Nous adhérons pleinement à ses paroles et à ses sentiments.

Nous nous souvenons, en outre, qu'à l'heure de la dernière guerre, les délégués officiels de votre pays nous ont conjurés d'entrer dans le conflit, au nom de la culture française qu'ils disaient en danger. C'est aussi au nom de cette même culture que nous intervenons. Isolés en pays anglo-saxons depuis 160 ans, nous avons besoin, pour rester fidèles à l'idéal des aïeux, de croire d'une foi ferme et constante, à la noblesse de notre rang, à la grandeur du nom français. En présence d'une civilisation qui étonne le monde par sa puissance matérielle, croyez-le bien, monsieur, tout ce qui diminuerait à nos yeux la majesté de la France, diminuerait fatalement dans nos âmes la force et l'intensité du sentiment français.

Février, 1925.

Pour la Société St-J.-Baptiste de Montréal, le président général, Signé: Guy Vanier; Pour l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne-française, le président général, Signé: Joseph Blain; Pour la Ligue d'Action Française, le président, Signé: Abbé Philippe Perrier; le secrétaire, Signé: Anatole Vanier; Pour l'Association catholique des voyageurs de Commerce, Signé: J.-A. Trépanier; Pour la Fédération du Canada, le président général, Fédération Catholique Franco-Américaine, le président, Signé: Elie Vézina; Pour la Société St-Jean Baptiste de Québec, le président général, Signé: Simon Lapointe; Pour la Fédération Nationale St-Jean Baptiste, la présidente, Mme Gérin-Lajoie; la secrétaire, Signé: Georgette Lemoyne; Pour l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario, le secrétaire, Signé: Edmond Cloutier; Pour la Soc. Mutuelle l'Assomption, Société Nationale des Acadiens, le président général, Signé: Jean-Paul Chiasson; Pour la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, le président, signé: Pierre Beaulé; le secrétaire, Signé: Ferdinand Laroche; Pour le Comité central National des Métiers du district de Québec, le président, Signé: Louis Morin, le secrétaire, Signé: J. P. Guérard; Pour le Conseil Central des Syndicats catholiques et nationaux, le secrétaire général, Signé: Gérard Tremblay; Pour l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, le président, Signé: Henri Lacerte; Pour l'Association catholique Franco-canadienne de la Saskatchewan, le président, Signé: J. E. Morrier.

Une seule question au monde

"Ne nous y trompons pas il n'y a qu'une question au monde, depuis dix-neuf siècles: celle de savoir si la vérité chrétienne y sera vaincue ou victorieuse." L. S.

Un monument colossal à Washington et à Lincoln dans les Blackhills du Dakota

Washington. — Le sculpteur Gutzon Boglum doit entreprendre au printemps un travail colossal qu'il s'attend à compléter en quatre ans au coût de un à deux millions.

Il s'agit de sculpter la figure de Washington et de Lincoln dans les Blackhills de South-Dakota.

Aussi simple de dessin, qu'il est monumental en volume, le mémorial ne comprendra que deux immenses figures de Washington et de Lincoln, s'élevant à 400 pieds dans les airs et de 26 à 40 pieds de largeur sur un fond de pierre solide de 600 pieds de hauteur. Les plans de Boglum pour les têtes de Washington et de Lincoln montrent que la séparation entre les sourcils et le menton est de quarante pieds.

"J'espère sculpter une figure de Washington comme il était à Valley Forge", a expliqué Boglum. Une grande figure silencieuse, avec l'uniforme de compagnie, avec le chapeau à pointes, la main tenant la tunique, à son côté je sculpterai Lincoln, homme, avec la main posée sur l'épaule de Washington, le constructeur et le sauveur de l'Union. Il n'y aura pas de figures secondaires ou de décorations. Rien que ces deux figures s'élevant dans la splendeur naturelle des Blackhills, regardant leur nation. Je ferai sur laquelle je sculpterai le monument a 600 pieds de haut, de sorte qu'on pourra le voir à 50 milles de distance."

Une plaque commémorative à Rouen

Rouen, France. — Le général sir Nevil MacCready a dévoilé dans la cathédrale de Rouen une plaque à la mémoire des soldats de l'empire qui sont morts à la guerre. Cette plaque a été érigée par la commission des tombeaux de guerre et porte les armes royales entourées de celles des dominions. Elle a été placée dans la chapelle de Ste-Jeanne d'Arc. Le Dr Philippe Roy, haut commissaire canadien à Paris, représentait le Canada à la cérémonie.

La plaque porte l'inscription suivante écrite en français et en anglais: "A la gloire de Dieu et à la mémoire d'un million de soldats de l'Empire Britannique qui sont morts pendant la grande guerre 1914-1918, et dont la plupart reposent en France."

Les étrangers pourraient posséder au Japon

Londres. — Le gouvernement du Japon a encore une fois soumis à la diète gouvernementale la loi des territoires étrangers de 1910, qui n'avait jamais été promulguée. La nouvelle vient de Tokio par l'agence Reuter. Le bill actuel porte un amendement qui accorde aux étrangers le droits de posséder des terres, mais on fait exception pour les étrangers de pays qui refusent ces mêmes droits aux Japonais émigrés.

ON DEMANDE engagé pour ferme à culture mixte. Très bon salaire pour homme compétent. Expérience et santé nécessaire. Ménage assez jeune préférablement. Logement particulier convenable pour petite famille fourni avec chauffage et autres avantges. Alphonse Jullion, St-Hipnolyte, Sask. 2-7 P

Moyen pratique d'aider le "PATRIOTE"

Tirage d'un abonnement à vie
Don de M. l'Abbé Constant, curé de Maisonneuve, Montréal.

Découpez le coupon ci-dessous et envoyez-le nous avec la somme de 10 sous et vous pouvez être l'heureux gagnant de cet abonnement à vie. Ecrivez bien lisiblement votre nom et votre adresse.

LE TIRAGE AURA LIEU VERS LE 1er MAI.
TIRAGE D'UN ABONNEMENT A VIE

NOM...

ADRESSE...

.... INCLUS..................................